



*Rapport*

**Développement durable**

*de La Cali*

**SYNTHÈSE 2020**

# OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les Objectifs de développement durable (ODD) sont 17 objectifs mondiaux que les États membres des Nations Unis s'engagent à atteindre sur la période 2015-2030. Ils portent sur une multitude de domaines, allant de la protection de la planète à l'édification d'un monde plus pacifique, en passant par la garantie donnée à tous de pouvoir vivre en sécurité et dans la dignité.

A leur échelle, les acteurs locaux (institutionnels, entreprises, associations et citoyens) se sont saisis des questions de développement durable en contribuant à relever les défis environnementaux et sociétaux des territoires.

Les collectivités territoriales, à travers la mise en œuvre de leurs politiques publiques, prennent leur part dans l'atteinte de ces ODD.



## Table des matières

|  |    |
|--|----|
| Editorial .....  | 4  |
| La Cali, un territoire, des compétences.....   | 6  |
| Un territoire en transition .....  | 7  |
| La mobilité, un enjeu fort pour le territoire .....  | 7  |
| L'habitat : une compétence aux multiples enjeux .....  | 9  |
| La démarche de révision du Plan climat.....  | 13 |
| Le partenariat avec l'ALEC.....  | 14 |
| L'accompagnement des communes au développement des énergies renouvelables.....   | 14 |
| Les actions en faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement.....   | 15 |
| L'eau et l'assainissement, une nouvelle compétence obligatoire pour La Cali.....   | 16 |
| Le soutien aux projets en lien avec l'agriculture de proximité et la restauration collective .....                               | 17 |
| Un territoire de développement.....  | 21 |
| Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises .....                         | 21 |
| Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire .....  | 24 |
| Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population.....   | 26 |
| La petite enfance, enfance, jeunesse.....  | 26 |
| L'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes.....   | 32 |
| Développer l'accès à la culture pour tous : le soutien aux associations et manifestations locales .....                          | 35 |
| Le soutien aux associations sportives de haut niveau .....   | 36 |
| Un territoire de solidarité.....   | 39 |
| La gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 par les agents publics de La Cali, la ville de Libourne et du CCAS/CIAS..... | 39 |
| La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi.....  | 40 |
| Le soutien aux projets de cohésion sociale .....   | 42 |
| Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD .....   | 43 |
| La gestion par le CIAS de services de proximité .....  | 45 |
| La politique d'accueil des gens du voyage .....  | 47 |
| Un territoire de projets durables.....   | 51 |
| Le centre aquatique, projet fondateur de La Cali.....  | 51 |
| Le pôle d'innovation « Foodtech / Winetech » en cours d'implantation à Libourne .....  | 52 |
| Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit .....   | 52 |
| L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes .....  | 53 |
| La coopération avec Bordeaux métropole .....   | 53 |
| La création d'un conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen .....   | 54 |
| La collectivité exemplaire et responsable .....  | 56 |
| La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement .....   | 56 |
| La gestion responsable du patrimoine.....  | 58 |
| Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité.....  | 60 |
| La communication responsable.....  | 62 |

## Editorial

En vertu de la loi Grenelle II de juillet 2010, les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants, doivent rédiger et présenter, préalablement au débat d'orientation budgétaire, un rapport sur la situation en matière de développement durable. Depuis 2011, La Cali répond à cette obligation, lui donnant ainsi l'opportunité de dresser le bilan de son action au regard du développement durable, et ce pour la dixième année.

Un anniversaire marqué par une année 2020 évidemment bouleversée par la pandémie de Covid-19 qui a impacté les calendriers habituels avec des élections municipales qui se sont étalées du 15 mars et 28 juin, la réinstallation du conseil communautaire le 10 juillet et un débat d'orientation budgétaire le 17 juillet. 20 commissions ont été créées pour assurer la mise en œuvre des politiques communautaires dont deux nouvelles « Agriculture, maraîchage, promotion des circuits courts et gouvernance alimentaire locale », « Eau, Assainissement, Environnement et transition écologique »).

En réponse à cette crise mondiale et aux mesures gouvernementales prises au cours de l'année pour freiner la propagation du virus, la collectivité, les élus et l'ensemble des agents se sont mobilisés pour accompagner les publics, et en particulier les plus vulnérables, et répondre aux besoins nouveaux.

Dès le premier confinement<sup>1</sup>, la priorité a été donnée par La Cali au soutien de l'activité économique locale, avec l'octroi d'aides directes aux entreprises. La collectivité a également poursuivi et adapté l'ensemble de ses services aux habitants : les transports en commun Calibus ont été maintenus tout au long de l'année, les structures d'accueil petite enfance (crèches) et enfance (ALSH) sont restées ouvertes pour assurer l'accueil des enfants des personnels prioritaires dont les soignants, les services entretien et espaces verts ont vu leurs missions renforcées durant cette période délicate et la grande majorité des personnels administratifs a pu continuer le travail à distance avec sérieux et inventivité. Je tiens à saluer l'engagement des agents dont les missions ont été les perturbées et qui ont dû faire preuve de grandes facultés d'adaptation : les agents du service entretien, mais aussi ceux des fonctions supports (ressources humaines, systèmes d'information) qui ont rendu possible ce travail à distance.

Pour aider les habitants du territoire à faire face à cette crise sanitaire, de nombreuses actions de solidarité ont été organisées, en particulier grâce au volontariat des agents, élus et habitants, qui se sont massivement mobilisés : courses portées au domicile des personnes âgées isolées et dépendantes avec l'appui du CCAS, commande et distribution de masques pour tous les habitants de l'agglomération, ouverture d'un centre de dépistage.

En fin d'année, La Cali a poursuivi et étoffé les aides aux entreprises en abondant les mesures de soutien nationales et régionales pour soutenir l'économie locale (aide au paiement du loyer, à la trésorerie, à la digitalisation, mise en place d'une plateforme d'achat auprès des commerces locaux).

Ainsi cette année 2020 très perturbée aura donné naissance à un grand élan de solidarité, rappelant la force et la nécessité de l'action publique territoriale et me rendant très fier de présider la communauté d'agglomération du Libournais.

---

<sup>1</sup> du 17 mars au 11 mai

En interne, le dialogue social s'est poursuivi, et je tiens à souligner la qualité des échanges que nous avons pu avoir avec les représentants du personnel, au sein des instances dédiées. C'est en particulier le cas autour de la mise en place du télétravail, dont l'expérimentation venait de débiter, et qui s'est retrouvé au cœur de nos fonctionnements.

L'année 2020 a été difficile, inédite et perturbante, mais elle a révélé nos capacités individuelles et collectives à s'adapter et à se mettre en mouvement.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 10<sup>ème</sup> rapport de développement durable de La Cali !

Philippe Buisson  
Président de la Communauté d'agglomération du Libournais

## La Cali, un territoire, des compétences

### Les chiffres clés

Population totale : 92 640 habitants (au 1<sup>er</sup> janvier 2019)

157 habitants par km<sup>2</sup> en moyenne

45 communes, dont :

- 1 ville centre, Libourne, de 25 491 habitants,
- 5 pôles structurants : Coutras (8 743 habitants), Izon (5 799 habitants), Saint Denis de Pile (5 475 habitants), Vayres (3 909 habitants) et Saint Seurin sur l'Isle (3 217 habitants),
- 30 communes de moins de 2 500, dont 19 de moins de 1 000 habitants.

- 8 400 entreprises, 32 000 emplois salariés et • 185 hectares de zones d'activités économiques
- 20 minutes de Bordeaux Métropole et 5 minutes de Saint Emilion
- Une gare TGV / A89



### Les compétences<sup>2</sup> de La Cali

| Les compétences obligatoires   | Les compétences facultatives   |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Développement économique</li> <li>2- Aménagement de l'espace communautaire</li> <li>3- Equilibre social de l'habitat</li> <li>4- Politique de la ville</li> <li>5- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations</li> <li>6- Accueil des gens du voyage</li> <li>7- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>8- Eau</li> <li>9- Assainissement des eaux usées</li> <li>10- Gestion des eaux pluviales urbaines</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire (<i>anciennement optionnelle</i>)</li> <li>2- Protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie (<i>anciennement optionnelle</i>)</li> <li>3- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (<i>anciennement optionnelle</i>)</li> <li>4- Action sociale d'intérêt communautaire (<i>anciennement optionnelle</i>)</li> <li>5- Aménagement numérique du territoire</li> <li>6- Petite Enfance – Enfance – Jeunesse</li> <li>7- Manifestations culturelles</li> <li>8- Manifestations sportives</li> <li>9- Incendie et secours (<i>restitution de cette compétence à l'ensemble des communes – délibération du 16/11/2020</i>)</li> </ol> |

<sup>2</sup> Avec La Loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique les compétences optionnelles deviennent des compétences facultatives

## Un territoire en transition

*La transition peut se définir comme le passage d'un système à un autre, un changement de modèle de référence dans des domaines variés tels les énergies, l'écologie... A l'échelle des compétences de l'agglomération, elle peut se décliner à travers la politique de mobilité (pour inciter les administrés à réduire l'autosolisme et se déplacer autrement), la mise en œuvre d'un Plan Climat (démarche visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre), le développement des énergies renouvelables (encourager la décentralisation de la production énergétique) ou la transition écologique (mieux prendre en compte et préserver les milieux naturels et la biodiversité).*

### La mobilité, un enjeu fort pour le territoire

La Cali est autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire, et à ce titre est compétente pour l'organisation des services réguliers de transport public urbain et non urbain de personnes, ainsi que pour l'organisation de transports de proximité à la demande, y compris à destination de catégories particulières d'usagers, telles que les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (voir également p. 46).

### Calibus, un service de La Cali dédié aux déplacements

#### Un premier réseau de transports d'agglomération innovant et gratuit pour tous

Suite à l'adoption d'un Schéma directeur des transports collectifs par le conseil communautaire le 29 mars 2018, le nouveau réseau de transport en commun de La Cali est opérationnel depuis le 2 septembre 2019. La totalité du territoire est désormais reliée. En ville comme à la campagne, les 45 communes composant l'agglomération sont toutes desservies, afin que les habitants puissent se déplacer facilement. **Ce réseau est gratuit pour tous sur toute l'agglomération.**

Le **réseau de transports en commun** de La Cali a été amélioré, pour aboutir à 9 lignes de bus sillonnant désormais le territoire, avec des amplitudes horaires et des fréquences de passage plus grandes, pour mieux répondre aux besoins de mobilité des administrés.

Avec la volonté de faire du territoire un laboratoire de mobilité du futur, La Cali a introduit, sur sa ligne <sup>8</sup> reliant Coutras / Guîtres / Sablons / Saint Denis de Pile / Les Billaux / Libourne, des véhicules qui circulent au **bioéthanol, carburant propre produit à base de marc de raisin par la société coutrillonne Raisinor.**



Dans cet esprit, la **navette de cœur de ville 'Bastidette'** a fait aussi l'objet d'améliorations : elle est électrique, dessert le centre-ville de Libourne (de l'hôpital R. Boulain au quartier Montaudon en passant par la Bastide), et circule tous les jours sauf le dimanche. Outre les points d'arrêts desservis, elle s'arrête sur simple demande tout au long du trajet matérialisé sur la chaussée. Elle dispose également d'une place réservée PMR<sup>3</sup> et est entièrement accessible. Sa position peut être

consultée en temps réel sur l'application Calibus.



Le **transport à la demande** évolue, avec la mise en place d'un service de transport de proximité Calibus+ en zone rurale, ouvert et gratuit pour tous les habitants de La Cali, et fonctionnant sur inscription et réservation préalable. Il relie les 117 hameaux des communes (appartenant à 5 zones A, B, C, D, E) à des points de rabattement qui permettent d'assurer des correspondances avec le réseau des lignes non urbaines et les gares ou de rejoindre les principaux services et commerces du quotidien qu'offrent ces communes de destination.

L'application Calibus peut être téléchargée gratuitement par les usagers, afin de leur permettre de préparer et optimiser leurs trajets sur le territoire de La Cali. Ce service permet de connaître en temps réel les prochains passages, réserver le transport de proximité, connaître la situation du trafic et la position des bus, s'informer des itinéraires et horaires...

Toute l'information est également disponible sur le site internet [www.calibus.fr](http://www.calibus.fr).



<sup>3</sup> PMR : personnes à mobilité réduite



**Un réseau de transports scolaires proposé à l'ensemble des élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire**  
 Les transports sont organisés à destination des écoles maternelles, élémentaires, des collèges et lycées du territoire.



**Les abris-bus se modernisent et s'adaptent aux nouveaux besoins**

En parallèle de ce nouveau schéma de transport, les abris-bus de La Cali sont en cours de remplacement par de nouveaux, mieux équipés et plus sécurisés. Pour offrir un service supplémentaire aux usages, ils sont dotés de 2 ports USB pour recharger les appareils mobiles.



**Des études pour préciser le positionnement d'un pôle d'échange multimodal autour la gare de Libourne**



Pour conforter le rôle essentiel de la gare de Libourne et favoriser une **meilleure connexion entre les différents réseaux de transports**, la ville de Libourne et La Cali, accompagnées par la région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Gironde, SNCF réseau, Gares et Connexions, ont engagé une réflexion visant à créer, sur le périmètre de la gare de Libourne, un PEM<sup>4</sup> répondant aux besoins de mobilité moderne et intégré aux mutations en cours sur la ville, notamment à travers son projet urbain. Il s'agit de réfléchir à la meilleure articulation possible, autour de la gare comme point d'ancrage principal, de l'ensemble des réseaux et modes de transport qui y convergent (réseaux de bus de La Cali, de la Région Nouvelle-Aquitaine, modes doux comme la marche à pied ou les vélos...).

Les enjeux présentés lors des comités de pilotage de cette étude ont conduit la ville de Libourne et La Cali à demander des études complémentaires, axées sur la recomposition urbaine du quartier. Deux études ont ainsi été conduites, l'une portant sur la programmation économique à développer, en lien avec l'apparition de ce futur PEM, et l'autre s'attachant aux impacts sur la forme urbaine et l'insertion de nouveaux bâtiments.

Lors de sa séance du 29 septembre 2020, le comité de pilotage a validé un plan guide ambitieux. Ce projet doit maintenant entrer dans une phase d'études d'avant-projet.

**Aire de covoiturage**

La Cali poursuit sa politique en faveur du covoiturage en développant des aires de stationnement dédiées (voir indicateur en p. 19).



**Préparer la mobilité de demain**

**Relance de la ligne bordeaux - Lyon : participation de La Cali au capital de la SCIC Railcoop**

Afin de soutenir le développement d'une offre ferroviaire nouvelle, à savoir la relance de la ligne Bordeaux-Lyon, La Cali a décidé de prendre une participation au capital de la SCIC<sup>5</sup> Railcoop en charge d'organiser des offres de transport complémentaires à la SNCF entre ces deux villes.

Ce projet permet d'envisager trois allers-retours quotidiens entre Lyon et Bordeaux, avec une desserte de la gare de Libourne, d'où l'implication de la collectivité.

<sup>4</sup> PEM : pôle d'échange multimodal

<sup>5</sup> SCIC : société coopérative d'intérêt collectif

## **La contribution de La Cali à la mise en accessibilité de la gare de Libourne**

Afin de favoriser le report modal et d'inciter les usagers à utiliser le réseau ferroviaire, en particulier pour faciliter l'accès à la métropole bordelaise, La Cali s'est engagée à participer, aux côtés l'Etat, SNCF Réseau et la région Nouvelle-Aquitaine, au financement de la mise en accessibilité de la gare de Libourne.

## **Le soutien de La Cali à l'amélioration de l'offre de mobilité sur l'aire métropolitaine et au développement du RER<sup>6</sup> métropolitain**

La Cali a acté sa volonté d'appuyer les démarches et les opérations proposées par Bordeaux Métropole et la région Nouvelle-Aquitaine, dans l'objectif d'améliorer les conditions de déplacement des populations. Le projet, inscrit au sein de la stratégie métropolitaine des mobilités, vise le développement d'un RER métropolitain qui s'appuierait sur 2 composantes clés : l'une ferroviaire avec le lancement d'une expérimentation d'une desserte entre Libourne et Arcachon sans rupture de charge à Bordeaux et desservant le pôle universitaire de Pessac, et l'autre autour du déploiement d'un réseau de « Cars Express » convergeant vers Bordeaux et le lancement d'une première ligne entre Créon et Bordeaux.

## **Contribution pour la rénovation de la ligne Libourne-Bergerac-Sarlat**

Après son action en faveur du maintien des dessertes TGV en gare de Libourne, La Cali s'est engagée, aux côtés de l'Etat, de la région Nouvelle-Aquitaine et des autres collectivités traversées par cette voie, pour la rénovation de la ligne ferroviaire Sarlat / Bergerac / Libourne afin d'améliorer les conditions de dessertes de ces gares pour les usagers (amélioration des temps de trajets en particulier).



## **L'habitat : une compétence aux multiples enjeux**

La mise en œuvre du PLH<sup>7</sup> validé pour la période 2018-2023 : le conseil communautaire a adopté le PLH le 17 octobre 2019. Le document est donc opposable jusqu'au 17 octobre 2025. 2020 constitue la première année de mise en œuvre réglementaire de ce PLH, notamment dans son rapport de compatibilité avec les documents d'urbanisme.

Pour rappel, la stratégie proposée par le PLH pour les 6 années à venir repose sur un projet d'accueil et d'aménagement du territoire qui prévoit, en moyenne, la création de 684 résidences supplémentaires par an et la résorption d'un tiers du parc vacant de longue durée (plus de 2 ans). Quatre orientations politiques majeures ont été décidées :

- élargir et amplifier l'intervention sur le parc existant,
- refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve,
- organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables
- et traduire le pacte de confiance du PLH en engagements opérationnels réciproques avec les communes.

### **Elargir et amplifier l'intervention sur le parc privé existant**

#### **Une concession d'aménagement « Cœur de Bastide » permettant de mettre en œuvre des actions structurantes sur l'habitat, le commerce et les espaces publics**

Une étude globale sur la requalification du cœur de la bastide de Libourne a démarré en 2017 dans le cadre d'un groupement de commande constitué avec la ville de Libourne. C'est un groupement de bureau d'études, composé notamment de la Société d'Economie Mixte bordelaise InCité, qui a été retenu pour conduire cette étude de grande envergure. Cette démarche fait l'objet d'un partenariat avec l'ANAH<sup>8</sup>, le Conseil Départemental de la Gironde, mais aussi la Caisse des Dépôts et Consignations. Cette mission a permis de définir les enjeux et objectifs pour la requalification du centre de Libourne (en matière de logement, de déplacements et de dynamique économique et commerciale) et d'élaborer un programme d'actions qui sera à déployer sur les 5/10/15 ans à venir et dont les principaux dispositifs sont d'ores et déjà identifiés.

<sup>6</sup> RER : réseau express régional

<sup>7</sup> PLH : programme local de l'habitat

<sup>8</sup> ANAH : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat

Le plan d'actions retenu comprend des aides à la rénovation des logements, des obligations de travaux sous forme d'Opérations de Restauration Immobilière pour les immeubles les plus dégradés et des opérations de recyclage foncier (recompositions d'une dizaine d'îlots), sous initiative publique ou privée encadrée. En accompagnement, des projets de requalification d'espaces publics et de développement commercial sont également programmés.

Ce plan d'action ambitieux et volontariste a été reconnu au niveau national, puisque Libourne fait partie des 222 villes retenues, pour bénéficier de l'ingénierie et des financements du programme du Gouvernement « Action Cœur de Ville ».

Dans l'objectif de **réalisation du projet urbain**, il a été procédé à une consultation pour la concession d'aménagement « Cœur de Bastide » qui a permis de retenir un opérateur en décembre 2020.

Le concessionnaire mettra en œuvre, sur une période de 10 ans, un programme d'actions structurantes sur l'habitat (production d'une offre nouvelle de 75 logements sur 5 000 m<sup>2</sup> environ, 300 logements à réhabiliter, 40 immeubles visés par une Opération de Restauration Immobilière), le commerce (500 m<sup>2</sup> à traiter) et les espaces publics (aménagement d'un axe commercial stratégique et d'une rue secondaire en zone de rencontre / voie végétalisée en accompagnement d'un secteur à réhabiliter).

### **La 2<sup>ème</sup> année d'OPAH-RU<sup>9</sup> sur la commune de Coutras**

Suite à l'achèvement d'une étude pré-opérationnelle à Coutras, démontrant le besoin d'une animation spécifique, La Cali s'est dotée d'une OPAH-RU sur cette commune, afin de répondre aux problématiques de parc vacant et d'attractivité soulevées par le programme local de l'habitat.

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux propriétaires occupants, comme aux propriétaires bailleurs, de bénéficier d'une expertise technique en matière de rénovation énergétique ou d'adaptation des logements au handicap et au vieillissement. La Cali, l'ANAH, le Département, ainsi que la Région, allouent, dans le cadre de ce dispositif, des subventions permettant aux propriétaires de mener à bien l'amélioration de leur logement. Avec 14 dossiers de propriétaires occupants et 4 dossiers de propriétaires bailleurs, les objectifs pour la deuxième année sont presque totalement remplis.

L'OPAH-RU a également porté, en 2020, d'autres ambitions relatives aux rénovations de façades avec un bilan positif de 7 adresses traitées.

Enfin, le volet concernant la lutte contre l'habitat indigne a lui aussi été mobilisé avec un accompagnement sur 7 logements du centre de Coutras.

La troisième année de cette OPAH-RU aura pour but de poursuivre les efforts engagés jusqu'à présent en maintenant les mêmes objectifs et en engageant notamment une nouvelle phase du dispositif : les opérations de restaurations immobilières pour les immeubles les plus dégradés.

### **La poursuite du dispositif Habitat Durable sous forme d'une OPAH<sup>10</sup>**

Ce dispositif existe depuis 2013 et demeure un pilier de la politique de l'habitat de La Cali. Le service Habitat pilote ce dispositif et instruit les dossiers d'aides accordées aux propriétaires.

Ce programme vise l'amélioration du parc privé sur l'ensemble du territoire. Il repose sur une OPAH avec un marché d'animation confié à Urbanis depuis 2018, et un partenariat avec la Maison de la Promotion Sociale. L'EIE<sup>11</sup>, porté par la Maison de la Promotion Sociale d'Artigues et intégré au dispositif Habitat Durable, joue notamment ce rôle d'accompagnement et de conseil pour les propriétaires. L'EIE informe les propriétaires (permanences, rendez-vous, appels téléphoniques, courriers et emails) afin de les aider à affiner leurs projets de travaux.

Après sept années de mise en œuvre, le bilan du dispositif Habitat Durable de La Cali s'avère tout à fait positif. Depuis le début de cette opération, 2 500 contacts ont été recensés. Près de 800 dossiers ont été validés générant un montant total de travaux de plus de 13 000 000 € financés par 7 200 000 € d'aides des partenaires du dispositif, dont 1 500 000 € d'aides de La Cali. L'intégralité des communes de La Cali a bénéficié du dispositif.

Par ailleurs, 2 communes font l'objet d'un programme particulier : sur la commune de Coutras, une OPAH - RU a d'ores et déjà été mise en place (voir ci-dessus), et cette même opération est encore en projet sur le centre-ville de Libourne.

<sup>9</sup> OPAH-RU : Opération programmée d'amélioration de l'habitat de renouvellement urbain

<sup>10</sup> OPAH : Opération programmée d'amélioration de l'habitat

<sup>11</sup> EIE : espace info énergie

## Des aides financières aux particuliers pour l'installation d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire

La Cali a mis en place, lors du Conseil Communautaire du 16 décembre 2019, une aide financière aux particuliers pour l'installation d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire, en complément du cadastre solaire qui permet de visualiser et d'estimer le potentiel solaire des toitures (voir également p. 15).

Le montant de cette aide s'élève à 20 % du montant TTC des travaux et est plafonné à 1000 € ou 2000 € pour les systèmes dédiés à l'autoconsommation. Depuis le début de l'année 2020, 9 dossiers ont été déposés pour des projets en autoconsommation, pour un montant total de travaux de plus de 90 000 € et un total des aides versées par La Cali de 15 000 €.

Dans le cadre des nouvelles aides financières mises en place par l'Etat, l'installation d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire sera encore plus fortement encouragée en 2021.

Sur la base de ce premier bilan et des perspectives nationales, il est proposé de reconduire pour l'année 2021, le dispositif d'aides expérimenté en 2020.

## Le Permis de louer

Organisation locale de lutte contre l'habitat indigne : La Cali a engagé, sur la commune de Libourne, les dispositifs « Permis de louer » et « Permis de diviser »

Le PLH adopté par La Cali fin 2019 avait mis en évidence, dans son programme d'actions, la nécessité d'amplifier les actions de lutte contre l'habitat indigne, par une meilleure coordination entre les différents acteurs, du repérage au traitement des situations. En effet, 40% des habitants de La Cali sont locataires. Le parc locatif joue donc un rôle structurant dans la réponse apportée aux ménages à leurs besoins en logement.

Nombre d'études et acteurs ont pu alerter sur la situation d'indécence dans laquelle vit une partie des locataires privés (notamment les plus précarisés et fragiles). De plus, l'étude urbaine réalisée dans le cadre du projet de requalification du Cœur de bastide de Libourne a confirmé la présence réelle d'habitat indigne sur le centre-ville.

La loi ALUR<sup>12</sup>, consacrant le rôle des EPCI<sup>13</sup> comme chef de file de la lutte contre l'habitat indigne, a renforcé les outils de lutte contre ce phénomène, en proposant notamment ces deux outils de « permis de louer » et « permis de diviser », mis en place par La Cali sur la ville de Libourne. Afin d'animer ces dispositifs (voir ci-après), un chargé de mission est dédié à cette action.

Mise en place du régime d'autorisation préalable de mise en location, dit « permis de louer » sur le cœur de Bastide de la ville de Libourne au 1<sup>er</sup> novembre 2018.

Ce dispositif permet la vérification de la qualité des logements locatifs en amont de leur occupation. Par conséquent, si une personne met en location un logement sans avoir déposé la demande d'autorisation prévue, ou met en location un logement en dépit d'une décision de rejet de sa demande, elle s'expose au paiement d'une amende allant de 5 000 € à 15 000 €.

Afin de s'assurer du respect de ce dispositif, un partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales a été mis en place au début de l'année 2019. Celui-ci a été complété par un partenariat similaire avec la Mutualité Sociale Agricole en septembre 2020. La finalité de ces conventionnements est de détecter les logements mis en location sans avoir fait l'objet, au préalable, d'une requête de permis de louer. Une demande de régularisation est ainsi transmise au propriétaire concerné.

Une plateforme « permis de louer » est également accessible depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2019 afin de faciliter le dépôt des dossiers par les propriétaires bailleurs et les agences.

On compte aujourd'hui plus de 400 dossiers déposés de manière dématérialisée par l'intermédiaire de cette plateforme

Du 1<sup>er</sup> novembre 2018 au décembre 2020, 1149 dossiers ont été reçus. Sur les 1100 dossiers complets, 585 accords de mise en location ont été attribués, 432 accords sous réserve de travaux (installation garde-corps, mise aux normes des installations électriques et de gaz, installation de dispositif de ventilation, traitement des problèmes d'humidité...) et 31 refus (surface des logements non réglementaires, électricité dangereuse, fuite de gaz dans le logement...) et 52 dossiers sont en cours d'instruction.



<sup>12</sup> ALUR : accès au logement et un urbanisme rénové

<sup>13</sup> EPCI : établissement public de coopération intercommunale

## **Refonder l'approche et l'intervention en matière de production neuve, encourager la maîtrise publique de l'aménagement**

### **La mise en œuvre des conventions opérationnelles triparties entre les communes, La Cali et l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine (EPF)**

Sur la base de la signature, en 2018, d'une convention-cadre entre La Cali et l'EPF, et à travers des conventions opérationnelles spécifiques passées avec elles, l'EPF assiste les communes de La Cali dans la mise en place de leurs stratégies d'action foncière. Il peut désormais les accompagner pour porter des acquisitions foncières en vue de la réalisation de logements, notamment sociaux, ou d'équipements publics, de résorption de friches industrielles, de revitalisation et de structuration de centres-bourg. Cet outil, dont la mobilisation est rendue possible grâce à l'adhésion de La Cali, facilite donc l'aboutissement de projets sur les communes de La Cali qui n'ont pas toujours les moyens d'acquérir certains fonciers avec toute la réactivité qu'offre l'EPF.

### **Organiser une solidarité territoriale pour répondre aux besoins des populations vulnérables**

#### **Le soutien financier de La Cali aux bailleurs sociaux**

Afin de soutenir les bailleurs sociaux dans la production d'une offre de logements à loyers modérés et répondre ainsi à la demande locale, La Cali a mis en place en juillet 2018 un règlement d'intervention visant à favoriser le développement du parc locatif social. La Cali prévoit ainsi d'apporter son soutien financier à toutes les opérations concourant à la création de logements publics conventionnés<sup>14</sup> situés sur l'une des cinq communes suivantes : Coutras, Izon, Libourne, Saint Denis de Pile et Vayres.

En 2020, La Cali a apporté son soutien aux projets suivants, concourant à l'atteinte de l'objectif pour ces communes de disposer d'au moins 25% de logements sociaux au sein de leur parc de résidences principales en 2025 et à la diversification du parc de logement :

- Coutras : opération Rue Baste (réalisation de 8 logements en réhabilitation d'un immeuble ancien), opération Champ de bataille (construction de 10 logements) et opération Robert Boulin (réalisation d'une opération de 20 logements), opération 10 Rue Sully (démolition d'une friche commerciale et construction d'un programme de logements et 1 local commercial) par Gironde Habitat,
- Libourne : démolition-reconstruction des opérations La Bordette et Gontet 1 et 2 qui datent des années 1960 par Mésolia, totalisant 106 logements sociaux répondant aux attentes des demandeurs de logements sociaux,
- Saint Denis de Pile : opération Les vignes (aménagement de 19 logements sociaux), opération Port Gabeau (réalisation d'un logement dans le centre ancien) par Gironde habitat,
- Vayres : opération Route de Libourne (réalisation de 2 logements) par Gironde habitat et opération VEFA<sup>15</sup> rue du Sudre (réalisation de 33 logements) par Noalis, résidence intergénérationnelle de 100 logements (80 logements adaptés aux seniors et 20 logements sociaux familiaux) gérée par Clairsienne.

Ces financements sont conditionnés, pour les bailleurs sociaux, à la signature d'une convention de réservation de logements sociaux qui est transmise aux services de la Préfète du Département. La Cali pourra ainsi attribuer des logements aux habitants du territoire susceptibles de pouvoir en bénéficier, aux personnes bénéficiant d'une décision favorable de la commission de médiation DALO<sup>16</sup>...

<sup>14</sup> Comptabilisés au sens de l'article 55 de la loi SRU

<sup>15</sup> VEFA : vente en l'état d'achèvement

<sup>16</sup> DALO : Droit au logement opposable

## **Répondre aux besoins des publics vulnérables**

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son soutien financier aux associations intervenant dans le domaine de l'habitat et œuvrant en faveur du logement des personnes vulnérables :

- Association Le Lien, pour ses actions portées auprès de la population tenant compte des orientations du Programme local de l'habitat : soutien aux dispositifs d'hébergement d'urgence, de logements accompagnés, d'actions d'auto-réhabilitation, d'hébergement d'insertion,
- Association Départementale d'information sur le logement (ADIL) dont l'objet est de conseiller et informer le public en matière de logement et d'habitat. L'association est de plus en plus sollicitée, en particulier sur des questions juridiques en lien avec les politiques de lutte contre l'habitat indigne portées par La Cali (permanences hebdomadaires à Libourne et Coutras et consultations par téléphone, mail ou courrier),
- Fonds solidarité logement (FSL), groupement d'intérêt public, dont l'objet est de fournir des aides à la personne en matière de logement (accès et maintien dans le logement). Depuis 2010 et dans l'intérêt des bénéficiaires du territoire, La Cali reconduit sa participation volontaire auprès de cet organisme,
- Association Habitat jeune en Pays Libournais (HAJPL), qui permet à des jeunes de 16 à 30 ans de s'installer de manière durable ou temporaire sur le territoire. La Cali cotise à l'association considérant l'importance de ses interventions permettant aux jeunes en recherche d'autonomie de se loger et de favoriser ainsi leur insertion sociale et leur inscription dans un parcours résidentiel plus stable.

## **Traduire la stratégie Habitat en engagements opérationnels réciproques**

### **Redéfinition de l'intérêt communautaire**

Lors du conseil communautaire du 30 septembre 2020, l'intérêt communautaire en matière d'habitat a été redéfini, réactualisant ainsi ce qui avait été acté deux ans auparavant. En effet, le projet urbain « Cœur de Bastide » mis en œuvre par la ville de Libourne, est le fruit d'un travail commun entre la commune et La Cali. Or, passer au stade opérationnel nécessite que La Cali réajuste ses compétences en matière d'équilibre social de l'habitat afin que la Ville de Libourne puisse engager sa concession d'aménagement « cœur de Bastide » (voir également p. 9). Ce réajustement concerne la maîtrise d'ouvrage des OPAH<sup>10</sup> et ORI<sup>17</sup> en les insérant dans le projet de Libourne, retenu au titre du plan national « Action Cœur de Ville ».

### **Observatoire de l'habitat et du foncier**

Un stagiaire en Master d'urbanisme et aménagement du territoire a été recruté pendant 3 mois afin de finaliser la création de l'observatoire de l'habitat et du foncier. Collecte des données, remplissage et traitements statistiques sur Excel, benchmark, recherche et consolidation de partenariats pour la mise en œuvre du volet foncier, telles ont été ses missions. Une publication des principales données permettant de suivre les effets de la politique de l'habitat menée par la collectivité sera prochainement disponible sur le site internet de La Cali.

### **La démarche de révision du Plan climat**

Malgré une année singulière, La Cali poursuit ses travaux visant à construire et adopter un nouveau Plan Climat afin d'accentuer et renouveler les interventions du territoire en matière de lutte contre le changement climatique et d'adaptation à ses effets. Après la série d'ateliers thématiques (mobilités, habitat, énergie, agriculture / forêt) qui avait émaillé 2019, l'année 2020 a permis d'approfondir certaines pistes d'actions et de mettre à jour le profil énergie climat du territoire. La Cali vise l'approbation de son nouveau Plan Climat Air Energie Territorial courant 2021.

---

<sup>17</sup> ORI : Opération de restauration immobilière

## **Le partenariat avec l'ALEC<sup>18</sup>**

Afin d'encourager la rénovation énergétique du patrimoine des communes ainsi que le développement des énergies renouvelables, La Cali a renouvelé et renforcé son partenariat avec l'ALEC en signant une nouvelle convention triennale pour la période 2020-2022.

Cette année, de nouvelles missions ont été engagées dans les communes de Lagorce, Bayas, Izon et Pomerol pour l'amélioration globale de leur patrimoine, alors que les communes de Nérigean et Saint Denis de Pile approfondissent des réflexions déjà amorcées.

La Cali bénéficie également de l'expertise de l'ALEC pour l'élaboration du son PCAET avec, en 2020, la mise à jour du diagnostic énergie climat du territoire et la préfiguration d'actions nouvelles (interventions auprès d'entreprises ou de copropriétés, dimensionnement de réseaux de chaleur biomasse, cahier des charges d'un futur schéma directeur de l'énergie...).

## **L'accompagnement des communes au développement des énergies renouvelables**

### **Une nouvelle étape franchie dans le projet de centrale photovoltaïque d'Espiet**

Depuis 2018, La Cali porte un projet de centrale photovoltaïque localisé sur un terrain communautaire à Espiet. Déployé sur une parcelle de 5 ha, cette centrale, d'une puissance de 3 MWc<sup>19</sup>, doit produire chaque année 3,6 GWh<sup>20</sup>, soit la consommation électrique d'environ 2 700 personnes, ce qui correspond également à des émissions de gaz à effet de serre évitées de près de 350 tonnes de dioxyde de carbone par an.



Afin d'autoriser la société Total Quadran à construire, puis exploiter la centrale photovoltaïque sur des terrains de La Cali, un bail emphytéotique a été élaboré et sera signé début 2021. Dans l'attente, les travaux préparatoires du chantier ont pu démarrer à l'automne : nettoyage et défrichage du site, conduite d'une étude géotechnique, creusage d'une mare pour les amphibiens et enfouissement du réseau de raccordement Enedis.

### **Un parc solaire flottant en projet à Gours**

Autre projet solaire bien avancé sur le territoire, celui d'un **parc photovoltaïque flottant** est à l'étude sur la commune de Gours. Cette technologie émergente en France mais bien développée en Asie, présente l'avantage de réduire les conflits d'usage du foncier.

Sur une parcelle privée de 12 ha dont 9 occupés par un plan d'eau créé à la construction de l'autoroute A89 pour les besoins en remblais, ce projet est soutenu par la commune de Gours et porté par le développeur photovoltaïque RES. La demande de permis de construire a été déposée auprès de l'Etat à l'automne 2020 et La Cali a débuté l'instruction de la déclaration de projet visant à mettre en compatibilité le PLU de la commune. En l'état du projet, cette centrale, d'une puissance de 3,84 MWc, doit produire plus de 4 GWh d'électricité chaque année.

## **L'accompagnement des communes**

Afin d'augmenter les capacités de production d'énergie locale et décarbonnée, La Cali encourage et accompagne, depuis 2019, les projets solaires en toiture ou de grande puissance sur son territoire. En particulier, l'agglomération soutient les projets de centrales solaires au sol portés par ses communes, dont l'impact sur les espaces agricoles, les milieux naturels et le paysage sont réduits. La Cali travaille donc en lien régulier avec les communes, les propriétaires de foncier, les développeurs privés et les services de l'Etat qui instruisent les permis pour favoriser l'émergence de projets nouveaux. En 2020, La Cali est ainsi intervenue auprès des communes d'Izon, Génissac, Arveyres, Chamadelle, Gours et Saint Quentin de Baron.

<sup>18</sup> ALEC ; Agence locale de l'énergie et du climat

<sup>19</sup> MWc : Méga Watt crête

<sup>20</sup> GWh : Giga Watt heure

## La mise en place d'un cadastre solaire sur le territoire

Depuis septembre 2019, les habitants et professionnels de La Cali peuvent consulter une plateforme en ligne permettant de visualiser le potentiel solaire de leur toiture et d'obtenir une première simulation d'un déploiement sur leur bâti. Cet outil innovant permet d'estimer le rendement attendu de l'installation et les économies générées.



Mis en place par la startup française In Sun We Trust, cet outil propose également un accompagnement complet des particuliers intéressés depuis la faisabilité jusqu'à un an après l'installation des panneaux solaires, en sécurisant toutes les étapes du projet (pertinence technique, choix du professionnel, qualité de la mise en œuvre, assistance dans les autorisations...).

Le cadastre solaire a pour objectif de rendre l'énergie photovoltaïque plus accessible et encourager le passage à l'acte et ainsi accroître la production d'énergie renouvelable sur le territoire. Le dispositif Habitat Durable (voir également p. 11) intègre, depuis la fin de l'année 2019, un règlement d'intervention expérimental sur l'année 2020 et reconduit en 2021, dédié au soutien des installations solaires chez les particuliers.

## Les actions en faveur de la biodiversité et de la préservation de l'environnement

### L'achat de parcelles forestières par La Cali

Dans les années 80, la société Orano<sup>21</sup> avait acheté (en vue d'une éventuelle exploitation des réserves d'uranium présentes dans le sous-sol), environ 1 200 hectares de terrain. Depuis 2016, Orano a souhaité se dessaisir de cette emprise qui concerne 5 communes de La Cali (Coutras, Le Fieu, Les Eglisottes et Chalaures, Chamadelle, Les Peintures) et qui est composée de terrains agricoles et boisés.

Elle a ainsi cédé, en 2018, par l'entremise de la Safer<sup>22</sup> Gironde, plus de 400 hectares de foncier agricole aux exploitants girondins. Quant au parcellaire boisé, dès la mise en vente des premiers terrains, La Cali s'était positionnée sur son éventuelle acquisition, en lien avec les communes concernées et les services de l'Etat. La Cali a donc acheté 236 hectares de parcelles forestières en février 2020. L'achat de cette forêt par La Cali répond à de nombreux enjeux territoriaux :

- enjeu de préservation de cet espace naturel (cœur de biodiversité de la trame verte et bleue, présence d'espèces protégées telles que la tortue Cistude ou le vison d'Europe...), face aux risques d'une exploitation strictement économique et à court terme si elle avait rejoint le giron privé,
- intérêt patrimonial : identité forte de la forêt de la Double,
- aspect économique : accompagnement et développement des filières liées à la gestion forestière, aux entreprises de première et deuxième transformation du bois mais aussi au tourisme de pleine nature,
- volet énergétique : développement de la filière bois-énergie, avec notamment pour finalité de pouvoir maîtriser pour partie l'approvisionnement de la chaudière biomasse du futur centre aquatique des Dagueys (voir également p. 51).

L'année 2020 a été l'occasion de dialoguer plus avant avec l'ONF<sup>23</sup> qui aura en gestion cette propriété et de faire des visites sur site. L'ensemble de ces démarches a abouti à une délibération de La Cali en décembre 2020 soumettant, presque entièrement, sa propriété au régime forestier. Le régime forestier est protecteur et énonce un ensemble de principes visant à assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine forestier des collectivités territoriales, des établissements publics et de l'Etat. La mise en œuvre de ce régime est confiée par la loi à un opérateur unique, l'Office National des Forêts, chargé de garantir une gestion durable des espaces naturels tout en préservant l'intérêt du propriétaire.

En 2020, La Cali a également adhéré à la Fédération Nationale des Communes Forestières qui fédère l'ensemble des collectivités propriétaires de forêt et permet d'avoir des informations, des formations, du partage d'expérience...

L'année 2021 sera consacrée à l'élaboration du « document d'aménagement », feuille de route à 15/20 ans de la propriété forestière de La Cali.

<sup>21</sup> Orano (anciennement Cogema puis Areva) : multinationale française du secteur de l'énergie, œuvrant principalement dans les métiers du nucléaire

<sup>22</sup> Safer : société d'aménagement foncier et d'établissement rural. Ces sociétés ont une mission d'intérêt général, permettant à tous porteurs de projets agricole, forestier, artisanal, de service, résidentiel ou environnemental de s'installer en milieu rural en cohérence avec les politiques locales et l'intérêt général

<sup>23</sup> ONF : Office national des forêts

De l'amont à l'aval de la filière forêt bois, La Cali entend ainsi contribuer à la création de valeur, à la gestion et à l'exploitation durable de la forêt, jusqu'à la mise sur le marché des produits issus de la transformation du bois.

### **La compétence GEMAPI<sup>24</sup>, une opportunité pour replacer la gestion des cours d'eau au cœur des réflexions sur l'aménagement du territoire**

Cette année 2020 a été marquée par un confinement, un déconfinement et reconfinement... mais l'eau ne s'est pas arrêtée de couler, bien au contraire !

Le SYER<sup>25</sup> des coteaux de la Dordogne a démarré l'élaboration du Plan Pluriannuel de Gestion du Taillas. La phase 1 du diagnostic a été réalisée, la phase 2 va permettre de définir les enjeux et les objectifs à atteindre.

La procédure de rapprochement du SIA<sup>26</sup> de la Saye, du Galostre et du Lary avec le SYMBAL<sup>27</sup> se poursuit.

Le SIETAVI<sup>28</sup> poursuit également son évolution pour englober les bassins versants de son territoire.

Le SABV<sup>29</sup> a réalisé l'entretien de la ripisylve de la Dronne aval et a acquis le moulin de Reyraud ancien obstacle à la libre circulation des poissons et des sédiments.

Le SMERE2M<sup>30</sup> a été très sollicité sur son nouveau territoire pour remédier notamment à des dysfonctionnements hydrauliques.

Pour la prévention des inondations, le partenariat avec EPIDOR<sup>31</sup>, le Conseil Départemental de la Gironde et le PETR<sup>32</sup> du Grand Libournais a permis l'élaboration du cahier des charges pour l'étude qui va permettre de définir les systèmes d'endiguement de la Cali à l'horizon de juin 2023.

### **L'eau et l'assainissement, une nouvelle compétence obligatoire pour La Cali**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la compétence Eau et assainissement est obligatoire<sup>33</sup> pour La Cali.

La collectivité a fait le choix de garder le mode de fonctionnement historique avec les syndicats. Il y a eu des raccrochements de compétences pour certaines communes et même la fusion du syndicat de la Dronne avec celui de l'Isle.

La loi du n°2019-1461 du 27 décembre 2019 a donné la possibilité pour les agglomérations, de déléguer, par convention tout ou partie des compétences transférées eau, et / ou assainissement collectif, et / ou gestion des eaux pluviales urbaines, à une commune membre qui en fait la demande, ou à un syndicat intra-communautaire existant au 1<sup>er</sup> janvier 2019. A ce titre, le principe de délégation des compétences Eau et assainissement a été pris en faveur du SIEPA<sup>34</sup> du Nord Libournais, qui est inclus en totalité dans le périmètre de La Cali. Une convention de délégation de gestion doit être établie au plus tard fin septembre 2021 avec le SIEPA<sup>34</sup> du Nord Libournais. Une direction Eau et assainissement, et eaux pluviales urbaines a été créée, et sa directrice devrait rejoindre La Cali au 1<sup>er</sup> février 2021.

---

<sup>24</sup> GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

<sup>25</sup> SYER : Syndicat eau et rivière

<sup>26</sup> SIA : Syndicat intercommunal d'aménagement

<sup>27</sup> SYMBAL : Syndicat mixte du bassin versant du Lary

<sup>28</sup> SIETAVI : Syndicat intercommunal d'études, de travaux et d'aménagement de la vallée de l'Isle

<sup>29</sup> SABV : Syndicat d'aménagement du bassin versant

<sup>30</sup> SMERE2M : Syndicat mixte eau et rivières de l'Entre 2 Mers

<sup>31</sup> EPIDOR : Etablissement public interdépartementale de la DORDogne

<sup>32</sup> PETR : Pôle d'équilibre territorial rural

<sup>33</sup> Loi NOTRe du 7 août 2015

<sup>34</sup> SIEPA : Syndicat intercommunal d'eau potable et assainissement

## Le soutien aux projets en lien avec l'agriculture de proximité et la restauration collective

### L'animation d'un groupe de travail sur la restauration collective

Depuis 2017, La Cali anime, auprès de ses communes membres volontaires, un groupe de travail sur la restauration collective, dont l'objectif est de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, bénéficier de visites, ateliers et formations sur des thématiques variées, et disposer d'un cadre de réflexion pour l'émergence d'outils mutualisés sur le territoire.

Afin d'impulser de réels changements de pratiques des communes, des accompagnements individualisés ont été travaillés en 2020 en vue de leur déploiement en 2021 (création de régies agricoles, lutte contre le gaspillage alimentaire, relocalisation de l'approvisionnement en denrées, sensibilisation des convives, formation des cuisiniers...).

### Le soutien aux initiatives des Jardins de Génissac

Les jardins de Génissac, initiative portée par la commune avec l'appui de La Cali, propose de nombreuses activités, mises en œuvre par l'association « Ecosystème une Terre pour Tous ». Avec le soutien technique et financier de La Cali, cette association coordonne les activités suivantes :



- l'installation d'une maraîchère, permettant la vente de légumes BIO directement sur l'exploitation et l'approvisionnement en légumes de la restauration collective de l'école primaire de la commune de Génissac, ainsi que du collège d'Arveyres,
- l'animation d'un jardin pédagogique pour les enfants de l'école de la commune,
- l'attribution de terrains familiaux de petites surfaces (50m<sup>2</sup>) pour les habitants de la commune ou des localités environnantes,
- l'animation du Club nature Jardinature (voir ci-après).



Avec le soutien technique et financier de La Cali, l'association a également mis en place le dispositif « EcoPousse 33<sup>35</sup> ». Il s'agit d'un espace test agricole, permettant à des personnes en création d'activité agricole de tester leur pratique professionnelle et leur modèle économique, en leur proposant un cadre juridique, physique et technique sécurisé. En 2020, « Ecosystème une terre pour Tous » a ainsi accompagné à l'installation 2 couvés : 1 productrice de fleurs locales et 1 maraîcher.

### La Cali accompagne les projets agricoles

L'année 2020 a été l'occasion de faire connaissance avec plusieurs porteurs de projets sur le territoire de La Cali. Dans une logique de mise en réseau et avec l'objectif d'avoir un rôle de « facilitateur », La Cali a donc été associée à plusieurs projets. Recherche de foncier, mise en réseau, besoin en équipements, projets transversaux mêlant agriculture, insertion professionnelle, culture, pédagogie..., les projets et demandes sont variés.

La Cali a notamment été sollicitée par un **collectif d'agriculteurs** qui souhaite mener des projets en commun, tout en conservant l'indépendance de leurs structures agricoles individuelles. Pour les accompagner, La Cali s'est adjoint les compétences de l'AFIPaR<sup>36</sup>, dont la mission a débuté fin 2020 et va se poursuivre sur le 1<sup>er</sup> semestre 2021.

Plus globalement, l'année 2020 a été l'occasion pour La Cali d'initier des collaborations avec les divers partenaires agricoles (Chambre d'Agriculture, Safer<sup>22</sup>, AGAP33...).

<sup>35</sup> EcoPousse 33 : dispositif partenarial entre Ecosystème une Terre pour Tous, La Cali, la commune de Génissac, la Chambre d'agriculture, la MFR et la coopérative d'entrepreneurs CO-ACTIONS

<sup>36</sup> AFIPaR : association de formation et d'information des paysans et des ruraux. Cette association accompagne depuis 1990 les territoires ruraux et leurs acteurs, afin de favoriser la création d'activité économique, le développement des circuits courts, la création de filières locales et les projets de territoire. L'association a déjà suivi de nombreux projets et a permis la création et la consolidation de plus de 80 magasins de producteurs.

## La création de Clubs nature et cycles de sensibilisation avec le département de la Gironde

En 2020, La Cali a candidaté au dispositif « Club nature et cycles de sensibilisation » porté par le département de la Gironde visant le déploiement, au sein des intercommunalités, de programmes de sensibilisation à l'environnement de jeunes publics hors temps scolaire. La Cali a obtenu une subvention de 8 800 € pour la mise en place de sessions de sensibilisation portées par des associations locales de protection de l'environnement, pour un montant total d'intervention de 11 000 €.



Ainsi, l'association « **Ecosystème une Terre pour Tous** » intervenant sur les Jardins de Génissac a été labellisée cette année pour l'animation de 15 séances pédagogiques prévues entre octobre 2020 et juillet 2021. Baptisé « Jardinature » ce programme vise la sensibilisation d'enfants de 6 à 10 ans aux enjeux de la biodiversité et de l'alimentation durable, en utilisant le jardin comme support d'intervention. 3 séances ont pu se dérouler cette année (14 octobre, 2 et 9 décembre).

Cette association animera également, à partir de janvier 2021, le programme « Récréa Vert » pour l'ALSH maternelle de Saint Denis de Pile. Ce cycle, qui débutera début janvier 2021 et, pour 6 séances, permettra aux enfants de s'initier au jardinage et à la connaissance de la faune (oiseaux, insectes) et de la flore locales.

Dans ce cadre également, le collectif associatif de l'**Usine Végétale** propose, en lien avec les espaces jeunes de La Cali (voir également p.30), 3 cycles de sensibilisation de 6 sessions chacun.



Deux cycles de sensibilisation ont pu se tenir cette année :

- « Promenons-nous dans les bois », visant la découverte des milieux boisés : 3 séances les 20, 21 et 26 octobre. Encadrés par Benoît Perret, animateur nature, les jeunes ont pu découvrir la biodiversité de la forêt,
- « La nature à belles dents » sur la production maraîchère locale : 1 séance le 21 décembre avec la plantation d'une haie fruitière à l'espace jeune d'Izon.

Elaboré en 2020, le cycle de sensibilisation « Recycl'Art » sur la création artistique à partir de déchets, débutera en 2021.

## Territoire en transition - Les indicateurs

### Mobilité

#### **Réseau de transport public Calibus**

9 lignes régulières dont 4 urbaines et 5 non urbaines et une navette de centre-ville « La Bastidette » allant de 3 à 25 allers-retours par jour en fonction de la densité de population desservie

5 zones de transports de proximité qui desservent les zones les plus rurales (24 communes desservies) avec 3 allers-retours quotidiens

1 service de transport à destination des personnes à mobilité réduite et des personnes âgées de 75 ans ou plus

Ce réseau représente environ 1 220 000 km annuels, dont la desserte de + de 500 arrêts est assurée par 31 véhicules récents (2,3 ans en moyenne au 1<sup>er</sup> septembre)

Au 30 décembre 2020, et malgré la crise sanitaire liée à la Covid-19, 901 613 voyages ont été réalisés sur le réseau Calibus (pour un objectif contractuel de 995 535 voyages pour la même période), répartis comme suit :

- Lignes urbaines : 666 970 voyages
- Lignes non urbaines : 210 271 voyages
- Lignes de transports pour les personnes à mobilité réduite : 21 356 voyages
- Lignes de proximité : 3 016 voyages

#### **Le réseau de transport scolaire Calibus**

Au 31 décembre 2020, La Cali gère près de 4 000 abonnés inscrits sur 78 lignes dont,

- Gestion directe par La Cali des élèves du 2<sup>nd</sup> degré :
  - Transport par cars : 2 700 élèves ;
  - Transport par TER : 360 élèves ;
- Gestion déléguée à des A.O.2 (Autorités organisatrices de 2<sup>nd</sup> rang) : 890 élèves

#### **Les mobiliers urbains (abris voyageurs et poteaux d'arrêt)**

76 abris voyageurs publicitaires

81 abris voyageurs non publicitaires

284 poteaux d'arrêt neufs installés sur les lignes régulières

76 poteaux d'arrêt à installer sur le transport de proximité

#### **Le covoiturage**

1 schéma de covoiturage en cours

1 intégration à la plateforme de covoiturage départementale TransGironde

9 espaces de covoiturage sur le territoire

90 places de stationnement dédiées

### Habitat

Chiffres clés de « l'OPAH-Renouvellement Urbain » sur Coutras de décembre 2019 à novembre 2020 :

- 67 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur
- 14 nouveaux dossiers de propriétaires occupants (11 rénovations énergétiques / 1 maintien à domicile, 2 dossiers mixtes)
- 4 nouveaux dossiers de logements propriétaires bailleurs
- 7 nouveaux dossiers de restaurations de façades
- 22 757 € d'aides de La Cali notifiées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF...)
- 211 340 € de travaux engagés

Chiffres clés du dispositif « **Habitat Durable** » d'août 2019 à juillet 2020 :

- 436 contacts de propriétaires occupants et bailleurs avec l'opérateur
- 61 logements rénovés livrés
- 209 409 € d'aides de La Cali validées, en complément de celles des autres partenaires (ANAH, Département de la Gironde, CAF...)
- 1 895 733 € de travaux réalisés

#### **Espace Info Energie :**

- 17 permanences à Libourne / 50 personnes rencontrées
- 14 permanences à Coutras / 39 personnes rencontrées

#### **Bilan à 2 ans d'activité du permis de louer :**

1149 demandes, 1048 décisions notifiées (585 accords, 432 accords sous réserve, 31 refus)

3 conventions opérationnelles signées entre les communes, La Cali et **l'Établissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine** : Camps sur l'Isle, Saint Denis de Pile et Saint Quentin de Baron

Le soutien à la production de **logements sociaux** publics :

- 639 500 € d'aides votées par le conseil communautaire dont 70 400 € déjà versés aux organismes
- 12 opérations subventionnées totalisant 268 logements sociaux
- 4 bailleurs sociaux destinataires pour des projets sur 4 communes

4 associations subventionnées à hauteur de plus de 110 000 €

#### **1 Plan climat en cours**

#### **Energies renouvelables**

1 projet communautaire en cours de développement (centrale d'Espiet)

1 cadastre solaire mis en place pour informer sur le potentiel solaire des toitures et 9 installations solaires chez des particuliers subventionnées dans le cadre d'Habitat Durable

Partenariat ALEC : 6 communes accompagnées

236 hectares de parcelles forestières acquis pour structurer une filière bois

#### **Biodiversité et environnement**

1 atelier de travail sur la loi EGALIM (4 février) organisé dans le cadre de l'animation du groupe de travail sur la restauration collective

1 association soutenue : « Ecosystème une Terre pour Tous », pour la coordination et l'appui sur le terrain de maraîchage de Génissac et la création d'un espace test

#### **Création de Clubs nature avec le département de la Gironde**

1 Club nature et 1 cycle de sensibilisation créé avec « Ecosystème une Terre pour Tous »  
3 cycles de sensibilisation créés avec L'Usine Végétale

#### **La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)**



## Un territoire de développement

*Le développement d'un territoire doit aujourd'hui placer les enjeux de durabilité et de résilience au cœur des préoccupations. Dans la mise en œuvre de ses politiques publiques, La Cali travaille à un développement du territoire équilibré, source d'emplois pour ses habitants et respectueux de l'environnement. Ainsi, dans le déploiement de ses activités économiques et touristiques, La Cali s'attache à répondre aux enjeux, certes économiques, mais aussi sociaux et environnementaux.*

### Le développement économique et des zones d'activités, un territoire attractif pour les entreprises

#### Une offre multi sites de parcs d'activités économiques

La loi NOTRe<sup>37</sup> a consacré et renforcé le rôle exclusif des intercommunalités dans la création, l'aménagement et la gestion des **zones d'activités économiques**. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa compétence développement économique, La Cali souhaite favoriser un développement équilibré et solidaire sur son territoire. Depuis 2013, la collectivité s'attache à structurer une offre multi-sites de parcs d'activités économiques, complémentaire et non concurrente, qui s'appuie sur les principales centralités urbaines du territoire, d'Izon à Saint Seurin sur l'Isle : La Ballastières-Dagueys à Libourne, Camparian à Vayres, Anglumeau à Izon, Eygreteau à Coutras, Le Vignon à Saint Denis de Pile, Frappe à Saint Denis de Pile, Laveau à Saint Médard de Guizières et Barry à Saint Seurin sur l'Isle.

Cette année, sur la **zone de Frappe**, La Cali a cédé des terrains qui permettront l'implantation prochaine de 7 entreprises, représentant une centaine d'emplois.



<sup>37</sup> Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux régions et redéfinit clairement les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale

## Le soutien de La Cali au tissu économique du territoire face à la crise sanitaire de la Covid-19

Lors du 1<sup>er</sup> confinement<sup>38</sup>, La Cali a mis en place un **plan d'urgence composé d'un fonds** :

- de soutien à la trésorerie : 588 entreprises ont bénéficié d'un montant maximum de 1 000 € d'aide. Il s'agissait de soutenir tous les petits commerçants, artisans, services, agriculteurs (0 à 5 salariés) qui avaient dû fermer administrativement ou qui avaient une perte de plus de 50% de chiffre d'affaires.

Ce fonds de soutien avait pour objectif premier de les aider à traverser cette période sans précédent et d'accompagner ces entreprises qui n'avaient peut-être pas d'expérience des réseaux sociaux et du e-commerce pour proposer de la vente en ligne.

- en avance remboursable avec la Région Nouvelle-Aquitaine et la Banque des Territoires, de 5 000 à 15 000 € sans garantie : 24 dossiers validés. Il s'agissait d'un 2<sup>ème</sup> outil de trésorerie.

Les efforts conjugués de l'Etat (fonds de solidarité de 1 500 €), de la Région (fonds de solidarité volet 2 de 2 000 € puis 5 000 €) et de La Cali (fonds d'urgence de 1 000 €) ont permis de ne déplorer quasiment aucune fermeture d'établissements (voir également p. 39).

Lors du 2<sup>ème</sup> confinement<sup>39</sup> et de la seconde vague de fermetures administratives, La Cali a souhaité soutenir les salles de sport ou associations privées, par la création d'un **fonds de soutien aux loyers** : 65 % du montant du loyer mensuel HT et hors charges plafonné à 2 000 €. Ce sont 11 établissements qui ont pu être aidés, pour un montant total de 19 000 €.

Au total, ce plan a mobilisé près de 800 000 €.

Enfin, en décembre 2020, La Cali a voté un **3<sup>ème</sup> plan de soutien** concernant principalement une aide aux loyers pour les entreprises les plus durement touchées et un accompagnement à la digitalisation. Ce plan sera mis en place en 2021.



## La gestion et l'animation de la pépinière d'entreprise du Mascaret à Izon

A l'instar de l'activité économique nationale, l'année 2020 aura été une année bouleversante et mémorable pour la Pépinière d'Entreprises du Mascaret et ses entreprises résidentes. Toutefois, cette structure, qui a fait preuve de résilience, a plutôt bien traversé l'année. Les 5 modalités d'accueil de l'établissement n'ont jamais été interrompues : pépinière, hôtel d'entreprises, co-working, domiciliation et location de salles, ont continué de fonctionner. Les services aux entreprises ont également été maintenus, in-situ ou à distance. Le 1<sup>er</sup> confinement ayant sûrement permis à de nombreux porteurs de projets d'affiner leurs plans d'affaires, une recrudescence des demandes d'intégration d'entreprises a été observée après cette période. Cela a conduit à l'installation de 5 nouvelles entreprises à la pépinière. Fin 2020, le taux d'occupation est de 79 %.

Parmi les entreprises intégrées, il y a notamment une entreprise de transport de personnes en situation de handicap et 2 entreprises spécialisées dans la conception et l'installation de systèmes de chauffages à énergie renouvelable ou à faible consommation (panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur etc...).

L'offre d'accompagnement des jeunes entreprises a pris encore davantage de sens pendant cette année difficile. Connaissant les entreprises les plus fragiles, les agents de la pépinière, ont pu les conseiller et les soutenir, en les aiguillant dans leur adaptation à la crise sanitaire et dans la recherche d'aides (dispositifs de l'Etat, de la Région...). Les agents ont aussi porté leurs demandes d'aides auprès de La Cali : 4 entreprises ont ainsi bénéficié de 4 mois d'exonération de loyers chacune. Ainsi, globalement les entreprises résidant à la pépinière du Mascaret sont finalement plutôt satisfaites de leurs résultats 2020.

Etant donné la crise sanitaire, l'offre d'animation de la Pépinière a été plus réduite cette année. Pour autant, les agents ont continué de favoriser les synergies internes, en petits groupes ou via des webinaires mis en place par des partenaires. Un atelier de formation à la gestion de trésorerie a eu lieu, sur site, avec le CECOGE. Il a été ouvert à d'autres entreprises locales, du territoire de La Cali.

Le réseau de la pépinière-hôtel d'entreprises continue aussi de s'étendre au bénéfice des entreprises hébergées. Au-delà du lien avec les clubs d'entreprises locaux, le GRAPE<sup>40</sup>, l'association Nouvel'R, la coopérative des Tiers Lieux... La Pépinière fait partie du « groupe immobilier d'entreprises » de La Cali, lancé mi-2020.

<sup>38</sup> Du 17 mars au 11 mai 2020

<sup>39</sup> Du 30 octobre au 15 décembre 2020

<sup>40</sup> GRAPE : grand réseau néo-aquitain des pépinières

L'arrivée de plusieurs jeunes entreprises sur le site a aussi été l'occasion d'une action de sensibilisation au tri des déchets et au recyclage.

**Les activités d'aide à l'emploi** installées dans la pépinière se sont poursuivies, en grande partie, à distance, en 2020, compte-tenu de la crise sanitaire. Ces activités permettent de toucher toutes les catégories de public via l'antenne d'Izon du Service Emploi de La Cali (animée par les agents de la pépinière) ainsi que les permanences du PLIE et de la mission locale (voir également p. 40). La crise sanitaire a fortement impacté ces activités suite aux périodes de confinement et la réticence des demandeurs d'emploi à utiliser d'autres moyens de « rencontre » que le face-à-face. L'espace ressources « numérique » est resté ouvert au public sur RDV, même en période de confinement, afin de favoriser l'inclusion numérique. L'antenne d'Izon du Service Emploi de La Cali participe ainsi à l'accompagnement des publics en difficulté et à réduire la fracture numérique.

### Espaces de coworking

En partenariat avec l'Arrêt Minute, La Cali poursuit son soutien aux espaces de coworking de Coutras et Libourne.

### Economie circulaire

Depuis 2018, La Cali a fondé l'association « Nouvel 'R » aux côtés, notamment, du Smicval<sup>41</sup>. Les missions de cette association sont de détecter, accompagner et aider à l'implantation des entreprises, en lien avec l'économie circulaire, avec pour finalité la création d'emplois locaux et durables.



En 2020, eu égard au contexte sanitaire de cette année, l'activité de l'association, ainsi que celles des entreprises accompagnées a été freinée. Des accompagnements d'entreprises ont tout de même été menés et des réalisations ont jalonné cette année : installation d'un site expérimental sur le Smicval pour le traitement de l'eau autonome en énergie, validation administrative pour un projet d'élevage d'insectes à partir de biodéchets, lancement de la production de couches 100% biosourcées enclenchant le process de certification...

### Le soutien à la création d'entreprises



L'association pour le **Droit à l'activité économique (ADIE)**, dont la vocation est d'accompagner les porteurs de projet de création ou le développement d'activités économiques, a de nouveau été aidée par La Cali, pour le renforcement de ses activités sur le territoire. Des projets tels que la coiffure à domicile, la restauration à emporter, la vente de vêtement ou l'e-commerce sont des exemples d'activités créées, notamment par des populations fragiles du territoire.

**Initiative Gironde**, dont l'objet est de soutenir les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui ne disposent pas de fonds propres suffisants ou de garanties nécessaires pour accéder aux financements bancaires traditionnels, a également bénéficié du soutien de La Cali.



Ces 2 dispositifs de soutien à la création d'entreprise sur le territoire sont complémentaires.



En 2020, La Cali a développé un nouveau partenariat avec le **Réseau Entreprendre** destiné à soutenir le développement des entreprises sur le territoire.

Réseau Entreprendre Aquitaine, association membre du Réseau national Entreprendre reconnue d'utilité publique (63 implantations en France), a été créée en 1996 pour aider et accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises à fort potentiel de développement et en capacité de devenir des PME (plus de 10 salariés). Pouvant accorder des prêts d'honneur de 15 à 90 000 € sans garantie ni intérêts, elle accompagne des créateurs d'entreprise ou des chefs d'entreprise ayant un projet de développement par le biais de trois programmes :

- **START** pour les entreprises de moins de 24 mois et ayant un projet impliquant la création de 5 emplois,
- **BOOSTER** dédié aux entreprises souhaitant passer le cap des 10 emplois,
- **AMBITION** destiné aux entreprises en forte croissance et ayant déjà passé le cap d'1 million d'euros de chiffre d'affaires.

<sup>41</sup> Smicval : syndicat mixte intercommunal de collecte et de valorisation du Libournais

## Le développement touristique, une ambition forte pour le territoire

### **La réaffirmation d'une politique touristique ambitieuse**

Considérant que le développement touristique constitue un levier important pour l'économie locale, cette compétence fait partie des enjeux majeurs du territoire et des axes de développement prioritaires pour la collectivité. L'objectif affiché est de générer des retombées économiques sur le territoire, en augmentant les dépenses des visiteurs chez les prestataires, en favorisant le flux d'excursionnistes et en allongeant la durée des séjours des touristes.

Cette année, La Cali et son **office de tourisme**, ont défini une politique engagée en menant une stratégie touristique offensive axée sur :

- La conception et la commercialisation de produits touristiques,
- Le développement des équipements de loisirs et des services aux visiteurs,
- La poursuite de la démarche qualité,
- La promotion de la destination à travers des actions menées avec les partenaires touristiques privilégiés et dans le cadre de dispositifs de promotion touristique nationale, régionale ou départementale, mais aussi en développant la visibilité du territoire à l'échelle internationale.

La Cali apporte ainsi son soutien à l'Office de Tourisme Intercommunal du Libournais pour la mise en œuvre de son programme d'actions visant à atteindre les objectifs stratégiques visés.

### **Tourisme fluvial**

Pour la saison touristique 2020, dans un contexte de crise sanitaire, un plan de relance a été voté par La Cali afin de renforcer les offres pour les clientèles locales. L'office de tourisme a reconduit une offre de balade en bateau commentée sur la Dordogne, avec un plan de communication adaptée à ce contexte de crise. Cette action s'intègre dans une stratégie plus large de reconquête de l'espace fluvial des berges et des cours d'eau, dans un objectif de mise en valeur.

### **Le soutien aux structures touristiques du territoire**

Afin de renforcer les consommations locales d'activités touristiques, La Cali et l'office du tourisme ont renouvelé cette année un soutien aux associations suivantes :

- Vivons avec le moulin de Porchères, en particulier pour soutenir le fonctionnement de l'activité et la nouvelle animation d'aquabike lancée l'année dernière, permettant de faire une balade en vélo sur l'Isle et découvrir ainsi le moulin et le paysage depuis la rivière.
- Les Amis du chemin de fer de la vallée de l'Isle, association qui gère le train touristique de Guîtres-Marcenais. Grâce au financement de La Cali, le projet de vélo-rail a pu aboutir. Un circuit de 9 kilomètres, partant de la gare de Guîtres vers Lapouyade est proposé aux touristes depuis l'été 2019.



## Territoire de développement - Les indicateurs

### Développement économique

#### Zones d'activités

ZAE de Frappe : 7 implantations d'entreprises lancées représentant 100 emplois environ

#### Soutien aux entreprises durant la crise de la Covid-19 :

588 entreprises soutenues financièrement représentant 583 750 €

24 entreprises ont bénéficié d'un prêt à taux 0 représentant 261 500 € dont 185 514 € apportés par La Cali

11 salles de sport ont bénéficié d'une aide financière représentant 18 977 €

#### Pépinière et hôtel d'entreprise du Mascaret

9 structures présentes + 3 en domiciliation simple

27 projets étudiés en 2020

Taux d'occupation : 79 %

57 jours de location de salle (activités pépinière et emploi confondus)

Participation régulière aux échanges de pratiques du GRAPE (Grand Réseau Néo-Aquitain des Pépinières d'Entreprises)

#### Antenne d'Izon du Service Emploi de La Cali

667 demandeurs d'emploi accueillis et accompagnés depuis l'ouverture du service en 2014, dont 67 en 2020

11 ateliers emploi individuels + 3 ateliers collectifs

2 Permanences régulières en présentiel ou à distance : le PLIE et la Mission Locale

1 information collective pour le Markethon (course aux emplois)

1 Journée Mobilité et Randonnée Urbaine (avec utilisation du Calibus)

1 Espace Ressource « numérique » ouvert en continu, (sur RDV uniquement à partir de l'état d'urgence sanitaire) – espace inscrit sur le guide des espaces numériques (édité par La Cali)

#### Aides aux entreprises et à la création :

63 dossiers instruits pour 43 financements accordés par l'Adie

33 personnes accueillies par Initiative Gironde pour 9 financements accordés

### Développement touristique

#### Office de tourisme intercommunal

2 bureaux d'information touristique sur Coutras, Libourne

21 000 personnes accueillies

Taxe de séjour : 100 000 € récoltés (baisse due à la crise sanitaire)

2 associations soutenues

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

|  |  |  |   |   |   |
|--|--|--|---|---|---|
|  <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p> |  <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p> |  <p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET CROISSANCE DURABLE</p> |  <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> |  <p>13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> |  <p>15 VIE TERRESTRE</p> |
|--|--|--|---|---|---|

## Un territoire de services pour contribuer à l'épanouissement de la population

*Permettre l'épanouissement de tous par l'accès aux biens et services essentiels (eau, nourriture, éducation, santé, logement, environnement sain...) sans hypothéquer les possibilités d'épanouissement des générations futures, est le gage d'un développement harmonieux des collectivités. Pour autant, ces besoins ne sont pas toujours équitablement satisfaits au sein des populations et des territoires. C'est pourquoi La Cali s'attache à proposer de nombreux services à la population : structures d'accueil pour la petite enfance, enfance, jeunesse, offre culturelle à l'attention de publics variés (et surtout des plus jeunes), soutien aux associations sportives qui évoluent à haut niveau...*

### La petite enfance, enfance, jeunesse

#### La petite enfance

La Cali développe une politique d'accueil de la petite enfance qui vise à répondre aux différentes attentes des familles :

#### Les accueils collectifs

- Gestion de six établissements d'accueil petite enfance :
  - multi-accueils : Peidenis et des Girondins à Libourne, Les canailles à Saint Germain du Puch et la gestion déléguée dans le cadre d'une DSP<sup>42</sup> renouvelée pour 3 ans (1<sup>er</sup> septembre 2018 au 31 août 2021) pour le multi-accueil Farandole à Arveyres,
  - crèche familiale : avenue de la Roudet à Libourne,
  - halte-jeux (Fonneuve) à Libourne.
- Soutien financier et technique à 6 structures collectives à gestion associative (« Mini Pouss » à Camps sur l'Isle, « Éveil de l'enfant » à Coutras, « Age tendre » à Izon, « La Souris verte » à Saint Denis de Pile, « Trotline » à Saint Quentin de Baron) ou d'entreprise (« Petit pas » à Libourne).

#### Les accueils individuels

La Cali accompagne les assistant(e)s maternel(le)s qui proposent un mode d'accueil individuel : le Relais d'Assistants Maternels (dit R.A.M.), renseigne sur les informations légales, les temps de rencontre, d'animation et de formation. Ce réseau, réparti en 6 secteurs (Coutras, Guîtres, Libourne, Saint Denis de Pile, Saint Quentin de Baron, Vayres) a aussi vocation à accompagner les parents dans leur mission d'employeur.

Durant les périodes de confinement, ce service a maintenu en majorité l'ensemble de ses missions. Le contexte sanitaire de l'année 2020 a réduit le nombre d'ateliers itinérants. Les animatrices ont su préserver l'accompagnement des assistants maternels par la création d'une page Facebook professionnelle et par le développement d'ateliers d'activité filmés par les intervenants extérieurs et / ou par elles même. Par contre, les moments festifs réunissant les enfants, les familles et assistants maternels, ainsi que la matinée réservée à ces professionnel(le)s, ont dû être annulés.

#### Le soutien à la parentalité

Il existe 3 LAEP<sup>43</sup> à disposition des parents et de leurs enfants (deux sur Libourne, et un sur Coutras), offrant un lieu de socialisation, d'échanges et de rencontres, en accès libre et gratuit.

La Cali organise des événements à destination des enfants et des parents, comme les rencontres parentalité animées par des professionnels de l'enfance en lien avec la parentalité sur des thèmes variés : « Le rôle des pères et mères », « Concilier vie personnelle et vie professionnelle » ...

Là aussi, le contexte sanitaire n'a pas permis de proposer aux familles des actions en présentiel. Par contre, 2 rencontres parentalité en ligne ont été organisées : 89 personnes inscrites et 38 ont pu les suivre en direct. En fin d'année, un concert en ligne, adressé aux tout petits, a été offert aux familles via le site de La Cali.

La Cali soutient et travaille aussi en partenariat avec les associations / centres sociaux du territoire dont les missions sont identiques.

<sup>42</sup> DSP : délégation de service publique

<sup>43</sup> LAEP : lieux d'accueil enfants parents

### Le service info accueil petite enfance

Le choix d'un mode de garde n'est pas facile à faire pour un parent, entre la crèche (collective, familiale, parentale) ou le recours à une assistante maternelle. C'est pour faciliter leur démarche et leur permettre d'obtenir un maximum de renseignements sur les différentes solutions possibles, que La Cali a mis en place, en 2019, un **guichet unique**. Son rôle est d'orienter et accompagner les parents jusqu'à l'inscription définitive. Un rendez-vous



leur permet de bénéficier d'un accompagnement personnalisé avec une professionnelle de la petite enfance pour les aider à choisir le mode d'accueil adapté à leurs attentes et besoins.

Cette année, une charte a été rédigée, afin de déterminer les modalités d'organisation de ce service et de renforcer le partenariat avec les associations concernées. Ce service est devenu le service porteur de toutes les actions parentalité. Il coordonne l'ensemble des actions.

Pour la première fois, un forum petite enfance en direction des parents et futurs parents était prévu au mois de novembre mais il a été reporté en 2021 suite au contexte sanitaire.

### L'enfance et l'accueil de loisir sans hébergement (ALSH)

La Cali gère, avec le soutien des communes, 22 ALSH<sup>44</sup> répartis sur 19 des 45 communes de l'agglomération<sup>45</sup>, offrant ainsi un service réparti sur tout le territoire de La Cali. Cette organisation permet d'accroître l'accompagnement des structures, la mise en cohérence de certains dispositifs (gestion, ressources pédagogiques, etc.) et surtout facilite le travail en commun. En termes d'animation, de nombreux projets, en lien avec le développement durable ont, comme chaque année, été menés au sein des structures. Néanmoins, du fait des conditions sanitaires imposées par la Covid-19, certains projets n'ont pu aboutir et seront reconduits en 2021 en espérant une amélioration de la situation. Dès le mois de février, les équipes se sont adaptées, pour mettre en place et gérer les différents protocoles.

Quelques démarches exemplaires mises en place au sein des structures...

- Fruit d'un travail partenarial entre les services enfance et culture, les enfants de 13 ALSH maternel et élémentaire ont pu bénéficier d'une programmation culturelle exceptionnelle (voir également p. 34).



- **L'ALSH de Coutras** a mis en place un **projet environnement** se concrétisant par la mise en place d'activités ayant pour objectif de sensibiliser les enfants au tri et au recyclage des déchets de façon ludique : opération « Nettoyons la nature », « Défis nature » ...

Le sport a aussi été à l'honneur, avec la présentation de sports méconnus, et la proposition d'initiation à des sports de glisse, tels que le patin et la trottinette.



<sup>44</sup> ALSH : accueils de loisirs sans hébergement

<sup>45</sup> Abzac, Arveyres, Coutras, Génissac, Guîtres, Izon, Les Eglisottes et Chalaures, Lagorce, Les Billaux, Libourne, Moulon, Nérigeon, Pomerol, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle, Vayres

- **L'ALSH élémentaire de Saint Denis de Pile<sup>46</sup>** a poursuivi l'aménagement de son **jardin pédagogique** en créant un bassin avec des poissons. Les enfants ont pour mission de gérer l'entretien de l'eau et nourrir les poissons. Afin d'enjoliver cet espace, du mobilier a été fabriqué par les enfants à partir de palette de bois récupérées ...



Dans le même esprit, l'atelier Récup'Art, permet le recyclage d'objets anciens et désuets pour les transformer en objets d'art...

Les enfants sont aussi sensibilisés à la réduction des déchets et à l'environnement, avec la gestion, l'entretien du poulailler avec récoltes des œufs et la nourriture donnée aux poules.

- **L'ALSH maternel de Saint Denis de Pile<sup>46</sup>** a poursuivi son projet « jardin » avec la plantation de plants de légumes et observations d'insectes.



Les enfants ont pu bénéficier d'une sortie pédagogique à la Maison de la Forêt à Montlieu la Garde, site labélisé Pôle nature. Ils ont participé à des ateliers pédagogiques à la découverte des animaux de la forêt...

- **L'équipe de l'ALSH de Vayres** a été source de proposition cette année, avec la mise en place de nouvelles activités en lien avec l'environnement. Les enfants ont pu, grâce à des intervenants ou prestataires extérieurs, effectuer diverses activités, telles une clean walk sur la commune avec l'intervention du SMICVAL pour la sensibilisation sur le tri des déchets, la fabrication de jeux de société sur l'environnement et de Land art avec des éléments naturels sur une grande fresque.



Une croisière fluviale sur la Dordogne, avec commentaires sur la faune, la flore et le patrimoine local, a également été organisée. Cette activité a su captiver les enfants tout au long de la balade.

Les actions intergénérationnelles ont été réalisées cette année, avec un échange par courrier destiné aux personnes âgées vivant dans les maisons de retraite de La Cali et des alentours. Cette action a eu son effet d'émotions auprès des résidents...

De nombreux nouveaux projets sont déjà en cours pour l'année 2021.

<sup>46</sup> En démarche CED (« Citoyenneté, Environnement, Développement Durable ») avec la Ligue de l'enseignement

## L'accompagnement des jeunes de 12 à 25 ans

Le service Jeunesse de La Cali propose des accueils, aux jeunes du territoire, dans 8 Espaces jeunes pour qu'ils puissent se rencontrer et se divertir à Abzac, Arveyres, Coutras, Guîtres, Izon, Libourne, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Denis de Pile.

Tout au long de l'année, et particulièrement au moment des vacances scolaires, les **Espaces jeunes** se mobilisent pour proposer aux jeunes des programmes d'activités variées.

En 2020, pour cause de confinement, les structures jeunesse ont été fermées du 16 mars au 8 juin et du 2 novembre au 21 décembre.

Néanmoins, les structures ont su garder le lien avec les jeunes du territoire. Les animateurs ont adapté leur métier, et ont su mettre en place des temps d'animation, de jeux, de discussion, en utilisant des supports numériques et notamment à travers les réseaux sociaux.

Tout en respectant les protocoles de la direction départementale de la cohésion sociale, la plupart des séjours, sorties et activités ont pu être maintenus. Les événements qui n'ont pas pu se tenir ont été remplacés, annulés ou déplacés.



Chaque été, le programme culturel, sportif et de découverte à destination des jeunes du territoire est établi par le service jeunesse de La Cali, et diffusé habituellement à près de 8 000 exemplaires dans les collèges, lycées, Maison familiales et rurales du territoire. Exceptionnellement, et en raison de la crise sanitaire, avec la confirmation tardive des programmes, ce sont 2 000 exemplaires qui l'ont été cette année. Les animateurs sont ainsi mobilisés pour proposer des activités sur site ou en extérieur, des actions regroupant plusieurs structures (ateliers, soirées, sorties à la journée), ou encore des séjours. Ces derniers se sont déroulés sur le territoire français, les jeunes ont pu profiter de départ pour La Rochelle, Mimizan, la découverte du littoral, un séjour aventure dans le Massif Central, le Pays Basques, l'île d'Yeu...

Le **BIJ<sup>47</sup> de Libourne**, intégré au service jeunesse de La Cali, complète cette offre en proposant aux jeunes de nombreux services en lien avec leur orientation professionnelle ou leurs loisirs.

Zoom sur quelques actions menées avec le BIJ :

- L'opération nationale **Jobs d'été** a été maintenue dans une version « en ligne » via le site de la Cali,
- En lien avec l'Espace jeunes à Izon, **l'accès des jeunes à la formation BAFA<sup>48</sup>** a été favorisé : La Cali a permis à 29 jeunes, de 17 à 25 ans, de participer à la 1<sup>ère</sup> partie (théorique). La suite de la formation s'organisera sur l'année 2021. Des désistements pour cause de déplacement des dates ont été constatés.

Délivré par l'Etat le 17 décembre 2020, le BIJ a obtenu le nouveau **label Information Jeunesse**, en référence à l'article 54 de la loi « Egalité et Citoyenneté ».

### Des exemples de projets aboutis liés aux Espaces jeunes

**De nombreuses animations** contribuant à l'épanouissement personnel des jeunes et répondant, en ce sens, à plusieurs **objectifs du développement durable**, ont été portées comme par exemple :

- « **Le Dico Pop** », la réalisation d'une série de vidéos courtes, illustrant des mots (Amour, Famille, Réussite Bonheur Différence, Egalité...)

En dépit du contexte sanitaire, 25 jeunes<sup>49</sup> ont participé à ce projet éducatif, participatif et créatif. Ils devaient aller interroger des personnes à l'aide d'un micro et d'une caméra, et évoquer avec elles les mots choisis, et s'en servir pour créer ensuite des textes rap. Les ateliers de « micro-trottoir » se sont déroulés sur le territoire, dans des lieux publics, comme la gare de Libourne, le marché, des bars à Coutras.... Se sont ainsi tenus 1 atelier journalisme, 1 atelier vidéo, 1 atelier écriture rap et 1 enregistrement en studio mobile. Ce projet a donné lieu à la production de 5 vidéos qui vont être diffusées sur les réseaux début 2021 pour valoriser l'ensemble du travail fait.

<sup>47</sup> BIJ : Bureau information jeunesse

<sup>48</sup> BAFA : brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

<sup>49</sup> des Espaces Jeunes de Coutras, Guîtres, Abzac, Saint Seurin sur l'Isle, Saint Denis de Pile, Izon/Arveyres

- **3 cycles de sensibilisation** ont été montés à l'attention des jeunes fréquentant les espaces jeunes Rattaché au dispositif **Clubs nature porté par le département de la Gironde** (voir également p. 18), cette action vise à développer des projets de sensibilisation des jeunes à l'environnement. Issus d'une collaboration entre le service jeunesse et développent durable, 3 cycles de sensibilisation (6 séances chacun), animés par L'Usine Végétale<sup>50</sup>, ont été créés : « Promenons-nous dans les bois », « La nature à belle dent », « Recycl'Art » et sont proposés aux jeunes sur l'année 2020-2021.



- Des projets ont bénéficié de **financements dans le cadre du Schéma départemental jeunesse** Les animateurs de l'Espace jeunes de Saint Seurin sur l'Isle, durant les périodes de vacances de février, d'été et d'octobre, ont abordé la question de l'équilibre alimentaire, des circuits courts et de l'alimentation bio. Environ 20 jeunes ont participé à ces actions : la fabrication d'un potager sur pied, des ateliers cuisine avec des produits du marché local, la transformation des produits.

Un nouveau projet d'éducation aux images a été proposé au sein de l'Espace jeunes à Izon. Accompagnés par l'association d'éducation aux images D'asques et D'ailleurs pendant les vacances d'automne, 5 jeunes se sont inscrits pour participer à la réalisation d'un court métrage. Ils ont travaillé sur le scénario, l'écriture, le choix des rôles, des costumes, le tournage et le montage. Ce film a été récompensé au festival des six trouilles en obtenant le prix du meilleur film fantastique. Ce groupe a décidé de tourner la suite (épisode 2) pendant les vacances d'avril 2021.

- Le service jeunesse de La Cali développe aussi des **partenariats avec des groupes de jeunes, des associations du territoire, dans le cadre du programme spécifique aux 14/25 ans**, développé sur l'Espace jeunes de Libourne

Au-delà des accueils et animations proposées, ce lieu est aussi utilisé de manière autonome par des associations ou groupes de jeunes qui souhaitent y organiser des rencontres, concerts, soirées, le principe étant aussi de favoriser des synergies entre les différents acteurs concernés. En 2020, cette dimension a été très limitée, ce qui est très regrettable du fait de la complexité de créer de tels dynamiques et de les conforter.

- **Le soutien à l'association « Jeun's attitude »**

L'objet de cette association est de fédérer les jeunes de 12 à 20 ans, domiciliés à Saint Quentin de Baron et ses communes voisines, autour de projets ludiques, sportifs culturels ou écocitoyens. Cette association a été subventionnée au titre de son projet d'actions pour l'année 2020, et a rencontré cette année les mêmes difficultés que les espaces jeunes.

- Le service jeunesse de La Cali et l'association « **Osons ici et maintenant** » ont développé un partenariat pour **accueillir 7 jeunes en service civique** dans 4 Espaces jeunes, le BIJ et auprès de l'association « Courts aux troussees »



Ce nouveau projet a permis aux jeunes retenus, de bénéficier d'une première expérience dans le milieu professionnel, et de contribuer au développement des actions en direction des jeunes (animation, développement de projets de médiation culturelle...). Cette session s'est terminée en juin. Depuis octobre 2020, sept nouveaux services civiques sont accueillis. Au vu du premier bilan, le dispositif proposé est différent. Basés sur l'Espace Jeunes de Libourne, les jeunes travaillent en collaboration et élaborent des projets pour le territoire.

- Des **partenariats accrus avec les collèges et lycées**, avec l'organisation de rencontres entre les principaux et proviseurs des collèges et lycées, pour échanger sur les questions de prévention relatives aux conduites à risques chez les jeunes, de citoyenneté.

Malgré des difficultés d'organisation liées aux contraintes sanitaires, La Cali a conforté la mise en place de rencontres, regroupant les associations de lycées, des jeunes des MFR<sup>51</sup>, favorisant ainsi le développement de projets communs et une implication de ces jeunes sur des sujets qui les intéressent.

<sup>50</sup> Tiers lieu localisé à Le Fieu

<sup>51</sup> MFR : maison familiale et rurale

- Un travail partenarial régulier avec l'association LEPI<sup>52</sup>, la Mission Locale, le Réseau Santé Social Jeunes (voir également p. 46).

Le service intervient aussi dans le cadre de la **politique de la ville**, en participant à différentes cellules de veille du **CISPD**, au travail mené pour le quartier prioritaire à Coutras (voir également p. 43), au comité technique du quartier Est à Libourne, à des réunions sur le thème de la parentalité.

- 4 animateurs du service jeunesse de La Cali ont rejoint le **dispositif des « Promeneurs du net »** Initié en Suède il y a une dizaine d'années et expérimenté en France récemment, ce dispositif se fonde sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes (à l'école, dans les centres sociaux, dans la rue, etc.), ils ne sont pas suffisamment présents dans la « rue numérique » d'Internet et des réseaux sociaux. Les promeneurs proposent des permanences sur les réseaux.

### La participation des jeunes, un axe fort soutenu par les Espaces jeunes

Un axe privilégié de la politique jeunesse est la dimension « participative » des jeunes qui sont invités à s'impliquer dans la vie des structures, l'élaboration des programmes... Cependant en 2020 :

- **Le dispositif « Initiatives Jeunes »** a peu fonctionné malgré quelques ébauches. Aucun projet n'a abouti cette année.
- **Le dispositif régional « Destinaction »** : 8 jeunes (2 groupes) ont pu partir en vacances en autonomie en France. Les départs en Europe ont été annulé (4 projets).

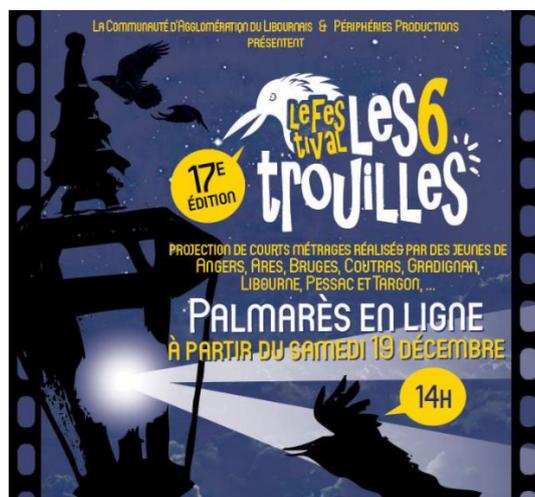
### L'organisation d'événements ponctuels

- La 4ème édition du « **Vidéo Games Week** » a eu lieu à Coutras en Octobre (voir également p. 44). Ce projet co-organisé par le service jeunesse de La Cali et la mairie de Coutras, a permis à 1 067 jeunes d'avoir accès à des ateliers d'animation autour du numérique, des projections / débats animés. A noter l'annulation de la dernière journée événement.

- Les troisièmes « **Rencontres des acteurs de l'éducation aux images** » ont eu lieu les 30 et 31 octobre, réunissant une centaine de personnes. En parallèle, plus de 80 jeunes ont joué les acteurs-monteurs-réalisateurs avec le dispositif « Plateau de tournage » animé par 9 professionnels des associations Kino sessions et le kahubatam.



- La troisième édition communautaire du « **Festival des 6 Trouilles** » s'est, cette année, déroulée en ligne. En effet, il était impossible de regrouper l'ensemble des participants dans une salle de cinéma. La projection des films et la remise des prix étaient proposés en ligne sur le site [www.les6trouilles.com](http://www.les6trouilles.com) avec cette année un vote des spectateurs pour élire leur film préféré, en complément des prix du jury.



<sup>52</sup> Prévention spécialisée à Libourne et sur le secteur nord

## L'éducation artistique et culturelle pour les plus jeunes

### **L'Art de grandir : une éducation à l'art et une éducation par l'art pour l'accès à une culture vivante**

Le dispositif **L'Art de grandir** s'inscrit dans le cadre d'un COTEAC<sup>53</sup>, co-construit avec la DRAC<sup>54</sup> Nouvelle-Aquitaine, le Conseil départemental de la Gironde, l'IDDAC<sup>55</sup> et la DSDEN<sup>56</sup> de la Gironde.

Destiné au public scolaire (classes de CM1, CM2, IME<sup>57</sup>, ULIS<sup>58</sup>, 6<sup>ème</sup>), à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse, il s'appuie sur les objectifs essentiels de l'éducation artistique et culturelle : *fréquenter, pratiquer, s'approprier*.

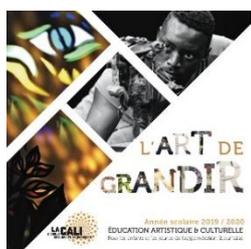
- Des parcours culturels riches et exigeants pour contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes du Libournais

Chaque année, des parcours d'éducation artistique et culturelle sont proposés ; ils déclinent plusieurs activités :

- o Une confrontation avec des œuvres artistiques (spectacles, expositions, performances...) pour s'ouvrir à des esthétiques différentes et des cultures plurielles ;
- o 6 à 10 heures d'ateliers comprenant :
  - La fréquentation de lieux culturels et patrimoniaux, pour acquérir un regard ouvert et sensible sur la création artistique,
  - Des rencontres avec des artistes, auteurs, metteurs en scène, musiciens..., *pour appréhender des démarches artistiques et exprimer une émotion esthétique,*
  - L'initiation à des pratiques artistiques, *pour créer de l'émerveillement et donner naissance à des formes de création qui fassent œuvre(s),*
- o Des temps rassembleurs de restitution collective *pour reconnaître et valoriser les projets réalisés par les enfants et jeunes auprès des parents* et des « rendez-vous à vivre en famille » (soutien à la parentalité) *pour créer du lien et favoriser l'échange ;*
- o Des temps de formation *pour renforcer la professionnalisation des acteurs éducatifs, culturels, associatifs et sociaux.*

Sur un territoire où certains habitants peuvent se sentir fragilisés, La Cali a ajouté deux enjeux fondamentaux pour l'accès à la culture : la gratuité (premier frein à la pratique culturelle), et la proximité (en déployant les actions sur tout le territoire, aussi bien dans les villes que dans les communes rurales).

- Pour l'année scolaire 2019-2020, plusieurs parcours culturels ont été proposés :



- o 4 parcours à destination de 55 classes de cycle 3 (CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>) conçus par les associations partenaires : Entre-Deux-Arts, MKP-MusiK à Pile, Permanences de la littérature et le Théâtre le Liburnia ;

- o 5 parcours à destination des accueils de loisirs élémentaires situés à Libourne, Saint Denis de Pile, Coutras, Nérigean et Izon, conçus par les associations : SEM 209, L'Accordeur-Mets la prise, Court aux troussees et Plastick'Art ;

- o 1 parcours d'éducation à l'image à destination de l'espace jeunes à Libourne, en partenariat avec le Festival international du Film indépendant de Bordeaux (Fifib) et

le lycée Max Linder.



Présentation des dessins préparatoires autour du spectacle *Nadir* par la Cie La Veilleuse, salle des fêtes de St-Quentin-de-Baron, 12-13 mars 2020

<sup>53</sup> COTEAC : Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle

<sup>54</sup> DRAC : direction régionale des affaires culturelles

<sup>55</sup> IDDAC : Institut départemental de développement artistique et culturel.

<sup>56</sup> DSDEN : Direction des services départementaux de l'éducation nationale

<sup>57</sup> IME : instituts médico-éducatifs

<sup>58</sup> ULIS : unités spécialisées pour l'inclusion scolaire

Pour la petite enfance, le **projet « Graines de voix »**, porté par l'association Eclats, était programmé dans le multi-accueil communautaire Les Girondins : un temps de formation / accompagnement (6 h) pour les professionnels de la petite enfance, suivi d'une journée de sensibilisation aux arts du vivant pour 60 enfants et parents fréquentant la structure.

Enfin, en février, toujours dans le cadre du COTEAC, l'Iddac et La Cali se sont associés pour proposer **une journée dédiée aux professionnels de l'enfance et de la jeunesse** afin de susciter une réflexion autour de la conception de projets d'animation propres aux 11-15 ans en s'appuyant sur les ressources et les pratiques artistiques et culturelles du territoire (60 bénéficiaires).

(Programme consultable sur <https://fr.calameo.com/read/00595857937f04aed8973?page=1>)

Suite à la **pandémie Covid-19**, les établissements scolaires ont fermé leurs portes le 16 mars 2020 : toutes les actions des intervenants en éducation artistique et culturelle dans les écoles ont été interrompues et les spectacles ou restitutions publiques annulés ou reportés.

A la demande du service culture de La Cali et avec l'appui des conseillères pédagogiques de la DSDEN, opérateurs et artistes ont travaillé, dès avril, à réaménager leurs propositions initiales de parcours. Dès la réouverture des établissements scolaires mi-mai, temps de visioconférence avec les artistes, mise à disposition de boîtes à outils, de tutoriels vidéo, etc., ont été proposés aux enseignants et élèves pour mener en distanciel les derniers ateliers. Ce réaménagement des parcours a été salué par l'ensemble des partenaires institutionnels, des enseignants et des artistes.

(Exemples de tutoriels mis en ligne par MusiK à Pile et Permanences de la littérature :

<https://padlet.com/contact1426/tckvda6pbk44fmms> ; <https://padlet.com/contact1426/tckvda6pbk44fmms>)

Ainsi, sur un total de 256 heures d'ateliers artistiques en classe, 95 h ont été réaménagées en distanciel (37,62%). 60 heures ont été menées dans les ALSH ou espace jeunes (100 %).

Le projet « Graines de voix », programmé initialement en mars, a dû, quant à lui, être reporté au printemps 2021.

- Pour l'année scolaire 2020-2021, de nouveaux parcours culturels sont proposés par les associations Entre-Deux-Arts, MusiK à Pile, Mets la prise, Permanences de la littérature, L'Aube et le Théâtre Le Liburnia



Malgré les protocoles sanitaires en vigueur, les actions programmées sur le trimestre 4 ont pu débuter dans 48 classes de cycle 3, 7 accueils de loisirs (Coutras, Izon, Libourne, Moulon, Saint Denis de Pile, Saint Médard de Guizières, Vayres), et, en partie, avec les 3 espaces jeunes (Izon, Coutras, Guîtres).

(Programme consultable sur <https://www.document-en-ligne.fr/lacali/Art-de-Grandir/> )

### Les actions de sensibilisation au spectacle vivant pour les plus jeunes (18 mois - 6 ans)

- Edition 2019-2020

Dans le cadre de sa politique culturelle, La Cali développe également **une programmation artistique gratuite**, confiée à l'association MKP-MusiK à Pile, en direction des publics scolaires du Libournais (classes de TPS, PS, MS, GS et CP<sup>59</sup>). Cette initiative permet de construire une offre culturelle décentralisée sur le territoire autour de l'accompagnement des plus jeunes aux arts. Pour l'année scolaire 2019-2020, les spectacles : *Petits Pas Voyageurs* (Ceiba & Laura Caronni) et *Jazz for Kids* (trio Manuel Hermia), programmés respectivement à Coutras et Génissac, ont réuni 1 300 enfants et enseignants entre décembre 2019 et janvier 2020.



<sup>59</sup> TPS : très petite section / PS : petite section / MS : moyenne section / GS : grande section / CP : cours préparatoire



La programmation jeune public entame sa 9<sup>e</sup> année avec deux nouveaux spectacles à l'affiche : *La Fratrie* (Cie du Réfectoire), une création, et *Poulette Crevette* (Cie La Baleine-Cargo).

Afin d'amplifier les actions de médiation culturelle, La Cali a saisi l'opportunité d'accueillir la Cie du Réfectoire en résidence de création à l'auditorium de Lapouyade du 14 au 18 décembre. Si, en amont (octobre), la metteure en scène et l'auteure de la Cie ont travaillé avec les élèves de GS/CP de l'école de Lapouyade (organisée en RPI<sup>60</sup>), en décembre, ces mêmes élèves ont pu assister à des temps de répétition aux côtés des artistes (après accord de l'IEN<sup>61</sup>). Cette action est menée en partenariat avec la commune et l'école de Lapouyade, MusiK à Pile et l'Iddac.

(Programme consultable sur <https://www.document-en-ligne.fr/lacali/Art-de-Grandir/>, p.13-15)

### Une programmation culturelle exceptionnelle dans 13 ALSH élémentaires et maternels

En décembre, les services Culture et Petite Enfance/Enfance se sont mobilisés pour offrir des moments d'enchantement à 700 enfants fréquentant les accueils de loisirs maternels ou élémentaires (voir également p. 27), à Arveyres, Coutras, Génissac, Izon, Libourne, Moulon, Nérigean, Saint Denis de Pile, Saint Germain du Puch, Saint Médard de Guizières, Saint Quentin de Baron, Saint Seurin sur l'Isle et Vayres.

9 artistes du Libournais et environs se sont donnés rendez-vous pour rappeler que l'art et la culture sont (aussi) des denrées essentielles au développement intellectuel et sensible de l'enfant. Lectures théâtralisées, marionnettes, chants du monde, musique, slam et rap ont pu résonner sur tout le territoire pour le plus grand bonheur des enfants, mais aussi du personnel qui, depuis le premier confinement, a travaillé dans des conditions forts difficiles et, enfin, des artistes qui, malgré le masque et les *règles* de distanciation sociale, furent enchantés de se produire à nouveau en public.



Valérie Philippin, ALSH maternel à Libourne ; Agnès Doherty, ALSH élémentaire à Saint Seurin sur l'Isle ; Titouan et Daitoha, ALSH à Coutras © La Cali

<sup>60</sup> RPI : regroupement pédagogique intercommunal avec Maransin et Tizac Lapouyade

<sup>61</sup> IEN : inspecteur de l'éducation nationale

### **L'école de musique intercommunale : sites de Vayres et Izon**

Depuis 2019, l'école s'est dotée d'un projet d'établissement présentant les choix pédagogiques, artistiques et culturels de la structure, dans le respect des textes de référence du ministère de la Culture et du Conseil départemental de la Gironde.

En 2020, l'école comptait 245 élèves inscrits.

En janvier a été inauguré le nouveau bâtiment de l'école à Izon (5 salles de cours), équipé d'un parc instrumental neuf.

La crise sanitaire a conduit à la fermeture de l'école du 16 mars au 18 mai et du 2 novembre au 18 décembre 2020. La forte mobilisation de la directrice et de l'équipe pédagogique (15 professeurs) a permis que les cours d'enseignement musical soient menés en distanciel via les outils numériques collaboratifs. Lors du premier confinement, 92 % des élèves ont ainsi pu suivre leur apprentissage à distance, lors du second, 100 % des élèves.



*Bâtiment de l'école de musique d'Izon jouxtant celui de l'ALSH*

### **La ludothèque communautaire à Libourne**

La ludothèque dispose d'un fonds de 4 300 jeux ; le catalogue est accessible en ligne sur le site de La Cali. En 2020, la ludothèque a enregistré 276 abonnés (dont 71 collectivités, 50 ALSH et écoles) et 773 usagers : 21 480 emprunts ont été réalisés (contre 26 230 en 2019).

Avec le déconfinement progressif courant mai, la ludothèque est passée en monde drive et n'a pu mener toutes les animations habituellement programmées hors les murs (la Fête du jeu, la soirée Halloween et les rendez-vous ludiques au sein de la médiathèque Condorcet à Libourne). Toutefois, des ateliers dans des accueils périscolaires, lors de la pause méridienne, ou de loisirs, ainsi que des animations ludiques sur le territoire (« Coutras Games Week ») et des temps de formation pour les services civiques ont pu être maintenus.

### **Développer l'accès à la culture pour tous : le soutien aux associations et manifestations locales**

#### **L'appui porté aux manifestations culturelles d'intérêt communautaire**

La crise sanitaire Covid-19 a frappé de plein fouet les acteurs de la culture et mis à mal leur équilibre économique déjà fragile : les organisateurs des festivals MusiK à Pile, Invasion des lucanes, Le Printemps photographique de Pomerol, Mascarock, la Saison musicale de l'abbatiale de Guîtres, D'ici Danse !, etc., ont été contraints d'annuler leurs manifestations. Une exception toutefois : Permanences de la littérature a pu organiser, fin août, son festival Littérature en jardin en réduisant sa programmation et les jauges d'accueil.

Par solidarité, La Cali, aux côtés de la DRAC, de la Région et du Département a tout de même versé les subventions fléchées aux associations qui avaient engagé des frais importants pour préparer leurs manifestations (avance sur cachets, frais de communication, contrats avec des intermittents du spectacle).

### **L'appui porté à l'association Mets la prise**

A travers la signature, en 2019, d'une convention tri-annuelle d'objectifs et de financements<sup>62</sup>, La Cali a souhaité sécuriser la dynamique territoriale portée par L'Accordeur, lieu ressources important pour la diffusion et la création artistiques. En effet, géré par l'association « Mets la prise », L'Accordeur dispose d'une salle pluridisciplinaire de 600 m<sup>2</sup> à Saint Denis de Pile, propose également un pôle d'accompagnement pour les artistes amateurs et en professionnalisation, un pôle d'enseignement artistique, et porte de nombreux projets d'action culturelle.

En outre, ce lieu, qui compte 6 salariés, joue un rôle structurant avéré sur l'agglomération, en développant des liens entre les artistes, le public, le tissu culturel local et les lieux de production et de diffusion musicale et culturelle de la Nouvelle-Aquitaine.

La convention d'objectif et de financement a été renouvelée pour l'année 2020 malgré la fermeture du lieu dès le 16 mars, sa réouverture partielle en septembre et, à nouveau, sa fermeture le 25 novembre.

### **Le soutien aux associations sportives de haut niveau**

La Cali soutient les associations et clubs sportifs évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale se déroulant sur le territoire. Ils représentent en effet un vecteur d'image participant à la promotion et au rayonnement du territoire libournais.

Cette année, La Cali a renouvelé son soutien aux associations et clubs sportifs suivant : U.S Coutras Rink Hockey (participation à la Ligue des Champions), Club nautique de Libourne section aviron (accueil de l'Equipe de France en décembre et poursuite du développement du Pôle nautique international des Dagueys), Tennis club de Saint Germain du Puch (participation de l'équipe adulte aux Championnats pro au 1<sup>er</sup> trimestre 2021), MV Jet compétition (participation aux Championnats de France et du Monde UIM), Canoë Kayak Sport Libourne (participation à la Coupe du Monde en Hongrie - équipe de France sénior).

---

<sup>62</sup> Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2021

## Territoire de services et d'épanouissement - Les indicateurs

### Petite enfance / Enfance / Jeunesse

#### Petite enfance

12 structures de la petite enfance gérées ou subventionnées par La Cali (297 places d'accueil)  
2 micro-crèches privées (20 places d'accueil)  
1 crèche d'entreprise CEVA (21 places)  
1 crèche hospitalière (60 places)  
656 enfants accueillis dans l'ensemble des établissements d'accueil petite enfance gérés et/ou soutenus par La Cali

#### R.A.M

534 assistant(e)s maternel(le)s en 2020 pour 1 789 places d'accueil individuel : plus de 55 % fréquentent les ateliers d'animation proposés

26 communes bénéficiant des ateliers

102 séances annuelles ont été programmées au LAEP. Il a permis, sur l'année 2020, en tenant compte de la situation sanitaire et des directives de protocoles à appliquer, d'accueillir en moyenne 5 à 6 parents par séances, accompagnés de leur enfant de moins de 4 ans, soit 55 enfants différents (50 familles différentes) qui ont fréquenté les 3 lieux d'accueil.

2 rencontres parentalité en ligne ont été proposées : 89 personnes inscrites et 38 ont pu les suivre en direct

1 concert en ligne adressé aux tout petits offert aux familles via le site de La Cali.

#### Enfance, ALSH

22 ALSH répartis sur 19 communes

Des animations auprès des enfants sur les thématiques de l'intergénérationnel, de l'environnement et du Développement Durable

1 démarche « Citoyenneté Environnement Développement durable » (ALSH du secteur de Guîtres)

#### Jeunesse

8 Espaces jeunes gérés par La Cali, fréquentés par environ 2 634 jeunes âgés de 12 à 25 ans

10 666 passages environ sur l'ensemble de ces structures (17 800 en 2019)

29 jeunes accompagnés pour l'accès à la formation BAFA (41 en 2019)

#### 1 Bureau d'information jeunesse (BIJ) à Libourne

Plus de 1 940 passages de jeunes venus pour se renseigner, faire un CV, rencontrer un professionnel ou participer à une simulation d'entretien d'embauche... (6 000 en 2019)

Des permanences mensuelles à destination des jeunes, au CDI du lycée Max Linder, au lycée Jean Monnet et Henri Brulle, à la MFR du Libournais (Les Eglisottes), MFR de Vayres, au lycée Jeanne d'Arc (Saint Médard de Guizières) et à Génissac

## **Culture**

### 1 dispositif d'éducation artistique et culturelle :

- 9 associations et/ou compagnies portant des initiatives culturelles soutenues
- 55 classes de cycle 3, 5 ALSH et 1 espace jeunes bénéficiaires, soit 1 350 enfants et jeunes,
- 316 h d'ateliers artistiques en temps scolaire et hors temps scolaire
- 2 spectacles : 10 représentations scolaires
- 10 sorties culturelles (« côté coulisses »)
- 6 restitutions d'ateliers artistiques
- 41 h de formation conjointe enseignants, animateurs, opérateurs, artistes, conseillères pédagogiques de la DSDEN sur les parcours culturels

### 1 programmation Jeune Public :

- 1 300 enfants bénéficiaires
- 2 spectacles programmés à Coutras et Génissac : 14 représentations
- 2 représentations tout public
- 2 compagnies soutenues

### 1 programmation culturelle en décembre :

- 13 ALSH concernés
- 48 interventions artistiques programmées
- 700 enfants bénéficiaires
- 6 compagnies ou associations artistiques soutenues

1 journée de formation pour les professionnels de l'enfance et de la jeunesse (60 bénéficiaires)

245 élèves inscrits à l'école de musique intercommunale – sites Vayres et Izon

276 abonnés à la ludothèque à Libourne, 773 usagers, 21 480 emprunts

4 associations soutenues portant des initiatives et manifestations culturelles d'intérêt communautaire

## **Sport**

5 clubs ou associations, évoluant dans l'élite de leur discipline ou organisant des événements sportifs de notoriété nationale et internationale

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)

|  |   |  |   |  |
|--|---|--|---|--|
|  <p>1 PAS DE PAUVRETÉ</p> |  <p>4 ÉDUCATION DE QUALITÉ</p> |  <p>5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES</p> |  <p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p> |  <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> |
|--|---|--|---|--|

## Un territoire de solidarité

*La solidarité envers les populations les plus fragiles est l'une des valeurs fondatrice de La Cali. Que ce soit à l'égard des personnes en recherche d'emploi, bénéficiaires d'aides familiales à travers des structures sociales, confrontées à des situations de violence ou nécessitant un accompagnement dans le domaine du logement, La Cali déploie des politiques publiques d'accompagnement des personnes, dans leurs parcours professionnels comme personnels.*

### **La gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 par les agents publics de La Cali, la ville de Libourne et du CCAS/CIAS**

Cette crise sanitaire a été marquée par 2 confinements qui ont nécessité une forte mobilisation des agents afin d'en assurer la continuité, mais aussi pour apporter une réponse à des besoins nouveaux, inédits, de solidarité envers les personnes les plus vulnérables.

**Lors du premier confinement**<sup>63</sup>, l'une des priorités a été donnée au soutien de l'activité économique locale avec l'octroi d'aides directes aux entreprises (voir également p. 22).

En outre, les services publics gérés par la collectivité ont été maintenus dans la mesure du possible et dans le respect du protocole en vigueur. Le réseau Calibus a par exemple allégé ses services compte tenu des besoins en déplacement moindres, mais a continué malgré tout à fonctionner pour maintenir une offre de mobilité pour les besoins essentiels.

Les services d'accueil de la petite enfance (crèches) et de l'enfance (ALSH) sont également restés ouverts pour assurer la continuité de l'accueil des enfants des personnes prioritaires (dont le personnel soignant ou enseignant).

Les agents des services techniques mutualisés ont également vu leurs missions, nécessaires au bon fonctionnement des équipements et infrastructures publiques, se poursuivre et même se renforcer (entretien de la voie publique et des espaces verts, nettoyage des locaux...) durant cette période délicate.

Afin de récompenser les agents mobilisés et exposés pendant l'état d'urgence sanitaire, les élus ont voté l'octroi d'une prime exceptionnelle à l'attention de ces personnes.

Les collectivités locales ont également su mobiliser leurs personnels, leurs moyens matériels et leur expertise pour accompagner les publics fragiles dans le quotidien et contribuer à l'organisation de vastes réseaux d'entraide sur tout le territoire, impliquant les élus locaux, la société civile ainsi que des entreprises, et dépassant largement le cadre de missions habituelles :

- On peut citer, en tout début de crise, la collecte de masques et autres matériel de protection (charlottes, blouses...) en réponse à la pénurie que les personnels soignants ont connu,
- Avec la coordination du CCAS, des services de proximité ont été proposés et déployés massivement auprès des personnes âgées, isolées et/ou dépendantes : réalisation de courses et livraison à domicile, achat de médicaments, portage de repas (voir également P. 45), distribution de la presse locale,
- La Cali a également commandé et fait confectionner par une entreprise locale (société Plume, entreprise locale située à Abzac) 100 000 masques réutilisables pour ses habitants. Ces masques ont été déployés sur toutes les communes et distribués en porte à porte sur l'ensemble de la commune de Libourne grâce à la mobilisation de centaines de bénévoles,
- Pour assurer la continuité de service et le bon fonctionnement de structures sociales et médico-sociales des missions ponctuelles ont été ouvertes à des bénévoles pour suppléer les équipes,
- Une cellule de soutien psychologique a été mise en place sur Libourne et La Cali a amplifié la communication autour des structures locales spécialisées pour venir en aide aux victimes de violences conjugales et intrafamiliales,

---

<sup>63</sup> du 17 mars au 11 mai



La Cali

25 novembre 2020 · 🌐

👤 25 novembre 2020 - Journée internationale de lutte pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes 🙋

La Cali et ses partenaires restent mobilisés à votre écoute 📞 et appellent les proches à rester vigilants !!

En août, un **centre de dépistage** s'est ouvert à Libourne sur le site des anciennes casernes (ESOG), permettant aux habitants de se faire tester (tous les matins de la semaine, de 8H à 11H30). Ouvert en partenariat avec les laboratoires d'analyse du Libournais, les cabinets d'infirmiers et avec le soutien des agents volontaires de La Cali et la ville de Libourne, ce centre a permis la réalisation de plus de 7 157 tests entre août et décembre 2020.

**La mise en place du 2<sup>ème</sup> confinement<sup>64</sup>**, et du fait des restrictions de circulation mises en place par le gouvernement (couvre-feu, fermeture des commerces dits « non essentiels »), La Cali a poursuivi sa mobilisation pour aider les structures les plus impactées par la crise. Dès cette fin d'année, **un plan de relance économique d'accompagnement des entreprises** du territoire a été voté en Conseil communautaire, proposant des mesures concrètes (aide au paiement du loyer, à la trésorerie, à la digitalisation, mise en place d'une plateforme d'achat auprès des commerces locaux).

Dès le 2 novembre, **La Cali a fourni à ses 45 communes 20 000 masques taille enfant lavables et réutilisables** pour une distribution dans leurs écoles élémentaires publiques comme privées.



Face à cette crise sanitaire, La Cali reste mobilisée et solidaire vis-à-vis de ses communes et de ses habitants, en particulier les plus vulnérables.

## La Cali soutient les structures d'aides à la recherche d'un emploi

### Le soutien à l'association PLIE du Libournais



Chaque année La Cali adhère à l'association intercommunale « Plan Libournais d'insertion par l'Economique », structure d'animation et de gestion du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) du Libournais créée depuis 1996. Le **PLIE** a pour ambition de **favoriser le retour à l'emploi stable et durable des personnes exclues du marché du travail**. Pour cela, une équipe de 10 intervenants à l'échelle du Grand Libournais accompagne les personnes prises en charge par le dispositif. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Cali assure le portage de 7 de ces postes (5 référents parcours et 2 chargés de relations entreprises) qui interviennent uniquement à l'échelle de l'agglomération.

### La Cali soutient les jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle

Afin d'aider les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, La Cali adhère à La **Mission locale du Libournais**. Sur le territoire communautaire, 7 antennes présentes sur les communes de Libourne, Coutras, Guîtres, Izon, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle et Saint Médard de Guzières, accueillent les jeunes pour les renseigner sur toutes les questions en lien avec leur orientation, la recherche d'emploi, la formation, la santé, le logement, le transport...

La Cali a attribué une subvention au **Lycée Henry Brulle** de Libourne afin de contribuer au projet initié avec le **CLEE<sup>65</sup>**, instance ayant vocation à favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes du territoire. Dans ce cadre et impulsé par l'association Aquinaus, la construction d'un bac à voile permettant la navigation des personnes à mobilité réduite, avec leurs fauteuils et leurs accompagnateurs, sur les fleuves et les rivières a été entreprise.

<sup>64</sup> du 30 octobre au 15 décembre

<sup>65</sup> CLEE : comité local école entreprise, instance qui a vocation à accentuer les échanges entre l'école et le monde économique et à structurer opérationnellement la relation école-entreprise d'un bassin d'emploi.

### **Lever les freins à l'insertion sociale, professionnelle, culturelle**

Pilotée par la régie de territoire Lib'RT, une **Maison de la mobilité solidaire** s'est ouverte en avril 2019. Localisée près de la gare de Libourne (au lieu-dit Loiseau à Fronsac), elle regroupe dans un même lieu, les services des différents acteurs de la mobilité :

- des bilans de compétences mobilité afin de trouver des solutions individuelles pour se déplacer, réalisés par la Plateforme Mobilité du Libournais (gérée par Alter Ego),
- un service de location et de réparation de 2 roues à vocation sociale par la Régie de territoire Lib'RT,
- une auto-école solidaire réservée à ce jour aux habitants du quartier prioritaire de Coutras (pilotée par Alter Ego et D-Place),
- un service de location de voitures et un garage social mobile à titre expérimental (assuré par APREVA).

Considérant que la mobilité est aujourd'hui le premier frein, matériel, ou psychologique, à l'insertion sociale et professionnelle, La Cali contribue à ces initiatives.

### **Le forum emploi formation du Libournais**

Organisé par La Cali, en étroite collaboration avec le PLIE du Libournais, et la contribution de tous les partenaires du service public de l'emploi local et de 3 CDC<sup>66</sup> partenaires (Grand Saint Emilionnais, Pays Foyen, Fronsadais), le forum emploi formation du Libournais s'est tenu en ligne du 5 au 20 novembre 2020, via le site de Pôle Emploi. Ce nouveau format a permis aux visiteurs de découvrir les entreprises qui recrutent, de déposer leur CV en ligne, de postuler à une offre et d'avoir un entretien avec les recruteurs.

### **Un engagement fort en faveur des clauses d'insertion dans les marchés publics**

Fort d'un bilan positif, la convention de coopération entre le PLIE du Libournais et La Cali, le CIAS, la ville et le CCAS de Libourne, a fait l'objet d'un renouvellement en 2019, jusqu'au 31 décembre 2021. Par ce biais, le PLIE du Libournais appuie les collectivités locales dans la mise en œuvre des clauses d'insertion dans leurs marchés publics (voir également p. 60) et assure le suivi de ces clauses. Sur la période 2019-2020, environ 40 000 heures ont été travaillées par 166 personnes en insertion.

### **Le soutien à une antenne de l'école de la deuxième chance sur la commune de Coutras**

Fin 2019, l'AFEPT<sup>67</sup> a créé, avec le soutien de La Cali, une antenne de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance sur la commune de Coutras. Le choix de cette commune se justifie par le fait que Coutras fait partie du dispositif des quartiers prioritaires et constitue une polarité du nord de l'agglomération.

Cette école de la 2<sup>ème</sup> chance propose aux jeunes en situation de décrochage scolaire, d'intégrer un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Au cours de l'année 2020, l'école a intégré 26 stagiaires et 6 ont fait la bascule de 2019 à 2020 (32 stagiaires au total ont donc été accompagnés sur l'année).

---

<sup>66</sup> CDC : Communauté de communes

<sup>67</sup> AFEPT : association pour la formation et l'éducation permanente

## Le soutien aux projets de cohésion sociale

### L'inclusion linguistique et numérique

La Cali a initié deux travaux majeurs autour desquels elle a réuni les parties prenantes (Etat, Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Gironde, CAF<sup>68</sup>, MSA<sup>69</sup>), afin d'établir un diagnostic précis et les besoins des acteurs et des publics en la matière, en vue d'apporter une réponse adéquate :

- **l'inclusion linguistique** : courant 2018, un comité technique a été créé pour développer sur le territoire les solutions et outils dans ce domaine, et permettre à chacun, quel que soit son parcours et ses origines, d'être inséré socialement en levant la barrière de la langue (analphabète, illettrée, langue étrangère). Depuis septembre 2019, la Plateforme d'Evaluation des capacités linguistiques d'Orientation et de Suivi de la Gironde, portée par le CLAP<sup>70</sup> Sud-Ouest, opérateur régional sur l'inclusion linguistique, s'est développée aux bénéfices des citoyens du territoire. La Cali soutient dorénavant le CLAP Sud-Ouest.
- **l'inclusion numérique** : le numérique est aujourd'hui de plus en plus présent dans nos vies et ne cesse de se diffuser. L'accès au numérique et l'accompagnement à l'appropriation de l'outil numérique est un besoin essentiel auquel de nombreuses structures ont souhaité répondre en développant un service (ordinateur en accès libre, atelier d'initiation à l'informatique...). La Cali a réalisé en 2019 le recensement de ces lieux : 49 au total répertoriés dans le guide des espaces numériques.  
La Cali a également lancé, à l'échelle de l'agglomération, son réseau pour l'inclusion numérique, afin de réunir l'ensemble des acteurs concernés (sociaux et de la médiation numérique). Enfin, La Cali s'inscrit dans le champ de la formation des citoyens et des professionnels aux usages de l'informatique et du numérique.



### Le soutien aux structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF<sup>68</sup>

Au titre de sa compétence politique de la ville, La Cali s'appuie, depuis 2012, sur les structures d'animation de la vie sociale - centre socioculturel et espace de vie sociale - qui constituent des acteurs de proximité à part entière de la politique sociale, éducative et familiale d'un territoire.

Dans le cadre de la Convention territoriale globale de services aux familles de La Cali, signée en juin 2017<sup>71</sup>, l'un des objectifs partagés est d'accompagner le déploiement et l'ancrage territorial des structures d'animation de la vie sociale sur l'agglomération, en s'appuyant sur les habitants, acteurs associatifs et institutionnels inscrits dans cette dynamique.

La Cali est ainsi partenaire de cinq structures agréées d'animation de la vie sociale, auprès desquelles s'associent également la CAF, la MSA<sup>69</sup>, le Département de la Gironde et les communes concernées : le centre socio culturel « Portraits de familles », les Espaces de vie sociale «PoCli<sup>72</sup>» à Espiet, « Esprit de solidarité » à Coutras, « Dynamots » et « La Consigne » à Libourne.

<sup>68</sup> CAF ; Caisse des allocations familiales

<sup>69</sup> MSA : Mutualité sociale agricole

<sup>70</sup> CLAP : Comité de liaison des acteurs de la promotion. Cette association permet d'accompagner les projets des acteurs qui agissent contre l'illettrisme et l'analphabétisme. Elle accueille, selon sa demande, toute personne qui s'engage dans un parcours d'acquisition des savoirs de base et le construit avec elle.

<sup>71</sup> Convention signée avec la CAF de la Gironde, la MSA de la Gironde et dont est partenaire non signataire le Département de la Gironde

<sup>72</sup> PoCli : pour créer des liens

### **Le contrat de ville du Quartier du centre de Coutras**

Au titre de la politique de la ville, le Contrat de ville de Coutras, signé par La Cali pour la période 2015-2020, a été prolongé par avenant sur 2020-2022.

Depuis 2018, la mission ville de la préfecture de la Gironde, la ville de Coutras et La Cali financent des actions s'inscrivant dans les objectifs opérationnels du contrat de ville. Comme chaque année, la mobilisation des associations a été importante et démontre, en mettant à profit leur savoir-faire, leur volonté de participer activement à l'amélioration de la situation des habitants du quartier. Après instruction conjointe, 29 projets ont été retenus.

La Cali a fléché son soutien sur **6 actions** (dont 2 nouvelles) :

- L'organisation d'ateliers bien-être solidaire pour aider les participants à reprendre confiance en eux à valoriser leur image, par l'association Imagin'actions,
- L'animation d'ateliers Coup de pouce numérique, par l'association Imagin'actions,
- L'organisation d'ateliers collectifs de musique dans le cadre du collège ouvert<sup>73</sup>, encadrés par des musiciens professionnels de l'association Ricochet Sonore,
- Des parcours découverte des métiers pour aider les collégiens du collège de Coutras dans leur recherche de stage et projet d'orientation avec ADORA<sup>74</sup>
- La mise en place d'une autoécole solidaire, avec Alter Ego Conseil<sup>75</sup>,
- La mise en place, à titre expérimental, d'un camion mobile permettant de faire des permanences et proposer des prestations de petites mécaniques, par l'association APREVA.

Afin de favoriser l'initiative citoyenne et associer les habitants à la construction du projet de quartier Politique de la ville, La Cali soutient **l'association Conseil Citoyen de Coutras**.

### **Le soutien aux associations dans le cadre du CISPD**

Dans le cadre de sa compétence politique de la ville, La Cali a la responsabilité du CISPD<sup>76</sup>, qui se concentre sur 4 axes :

- Le développement de l'accès aux droits,
- La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes,
- L'amélioration de la tranquillité publique,
- L'accompagnement des jeunes en difficultés et/ou exposés à la délinquance.

Pour répondre à ces enjeux, le CISPD encourage et coordonne la mise en place d'actions par des opérateurs locaux. Elle s'appuie depuis plusieurs années, entre autres, sur **deux acteurs transversaux en matière d'accès aux droits et de lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes** :

- le CIDFF<sup>77</sup> pour informer, orienter le public, en priorité les femmes, dans les domaines de l'accès au droit,
- le service « Vict'Aid » de l'Institut Don Bosco pour l'aide aux victimes sur le territoire, par la mise en place de permanences juridiques et psychologiques et la mise à disposition d'un travailleur social au sein de la compagnie de gendarmerie de Libourne et chargé d'assister des personnes en situation de détresse.

---

<sup>73</sup> Pendant les vacances scolaires

<sup>74</sup> ADORA : Association pour le Développement de l'Orientation en Région Aquitaine

<sup>75</sup> Mise en place d'accompagnements à la mobilité durable, notamment pour les personnes résidant en milieu rural

<sup>76</sup> CISPD : Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

<sup>77</sup> CIDFF : Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

Plus particulièrement pour l'axe « **Accompagnement des jeunes en difficulté ou exposés à la délinquance** », il s'agit de mettre en place, chaque année, un programme de prévention des comportements à risque. Pour cette année scolaire 2020-2021, en partenariat avec les opérateurs, les actions suivantes ont été conduites (ou programmées) :

- Entre 2 Eaux : journée et soirée de dépistage et de prévention du Sida / MST,
- Bordeaux Rock : action de prévention mixité, genre et identité,
- Cocktail C : sensibilisation et prévention du harcèlement scolaire,
- Infodroits : film et débat sur les réseaux sociaux et contribution à l'organisation du Vidéo Games Week en partenariat avec les espaces jeunes (voir également p. 31).

D'autres sont à venir avec les établissements scolaires de La Cali dans le cadre des Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.

### La coordination d'un point d'accès aux droits



La Cali coordonne, depuis 2015, un PAD<sup>78</sup> dans les locaux de la Sous-Préfecture de Libourne. En 2020, 14 partenaires associatifs et institutionnels ont ainsi assuré des permanences gratuites d'avocats et de juristes spécialisés, en fonction des problématiques rencontrées, et plus de 300 personnes ont été reçues et accompagnées dans leurs démarches d'accès au droit.

La Cali a édité un nouveau **guide d'accès aux droits** qui recense les principales structures jouant un rôle en matière d'accès aux droits sur le territoire. Il vise à permettre, à toute personne, de connaître ses droits et ses obligations, et de bénéficier des moyens de les faire valoir ou de les exécuter, grâce à l'intervention de professionnels ou d'associations, sur des thématiques diverses et variées, telles l'emploi, la formation, le logement, la mobilité, la santé ou bien encore l'aide aux victimes... Une version est en ligne sur le site de La Cali (<https://www.lacali.fr/la-cali-et-vous/acces-au-droit>).

### La lutte contre les violences intrafamiliales et l'aide aux victimes



La Cali, en association avec l'hôpital de Libourne, les services de l'Etat et les associations, a mené une campagne de communication sur les violences intrafamiliales.

La **carte locale des numéros utiles** de proximité et la **plaquette Stop aux violences** ont été rééditées, afin que les personnes victimes de violences puissent demander de l'aide. Ces documents ont été distribués aux partenaires associatifs et institutionnels du territoire, ainsi qu'aux professionnels de santé

du territoire afin qu'ils les mettent à disposition de la population.

### L'amélioration de la tranquillité publique

La Cali a, cette année encore, organisée le café citoyen à la gare de Libourne, action hors les murs à ciel ouvert, pour aller à la rencontre de la jeunesse, des usagers de la gare... : 1 fois par mois le vendredi devant la gare avec les acteurs de la médiation / animation / éducation. Une action identique a débuté à Coutras devant le CCAS, une fois par mois le mercredi.

<sup>78</sup> PAD : Point d'accès aux droits

## La gestion par le CIAS de services de proximité

### **La réalisation d'une ABS<sup>79</sup> pour mieux répondre aux besoins des habitants du territoire**

Le CIAS<sup>80</sup> de La Cali a travaillé durant ces deux dernières années à la réalisation d'une ABS au niveau de l'agglomération, visant à la compréhension des besoins des populations du territoire. Ce diagnostic sociodémographique, véritable portrait du territoire, est issu du croisement des analyses des différents acteurs agissant auprès des plus précaires et démunis, et du champ statistique relevant de l'état et de l'évolution chiffrée du territoire. Cette démarche permet de faire une « photographie » sociale du territoire, et d'en analyser les problématiques et forces, afin de répondre au mieux aux besoins des habitants concernés. La mise en œuvre de cette enquête de terrain présente l'intérêt de faire vivre les partenariats à différents échelons territoriaux (intercommunal, bassins de vie, et communal).

Les propositions faites au sortir de l'enquête sont à concevoir comme un outil d'aide à la décision, afin d'éclairer les interventions communautaires à mener. Elles permettront d'assurer une meilleure coordination des politiques sociales retenues par les élus et relevant des enjeux stratégiques pour le territoire. Cette mission, issue d'une obligation légale<sup>81</sup>, place le CIAS au cœur du développement et de l'innovation sociale, par une connaissance accrue des enjeux sociaux territoriaux et infra-territoriaux. Cette démarche au niveau de l'agglomération est arrivée à son terme cette année.

Au second semestre, le CIAS s'est engagé dans le soutien technique de **9 communes** dans la **mise en œuvre de leur ABS**. Cette mission continue en 2021.

Suite à ces travaux d'ABS, la question de la **coordination des acteurs de l'assistance sociale** a été mise en travail avec les CCAS du territoire. Cette mise en coopération a pour but de renforcer les compétences des acteurs et de proposer un maillage de l'action sociale accru.

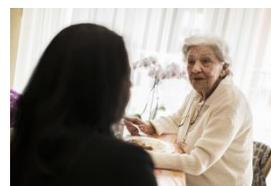
**La crise sanitaire due à la Covid-19 a amené à réorienter les missions de portrait de territoire** vers de la coordination des **acteurs de l'aide alimentaire** au niveau territorial. Cette situation, bien que gérée au niveau logistique et humain sur le moment, pose la question de la dépendance et de la qualité alimentaire à l'échelle d'un territoire comme La Cali.

### **Le portage de repas à domicile**

Le portage de repas à domicile est un service pour les personnes en perte d'autonomie.

Les ambitions de cette prestation communautaire sont triples :

- être accessible aux personnes à revenus très modestes : de 3,64 € le repas pour les personnes relevant des minimas sociaux, à 10,41 € pour les personnes ayant des revenus mensuels supérieurs à 2 000 €,
- favoriser le maintien à domicile en palliant les difficultés liées à l'organisation des repas
- et participer à la santé des personnes à travers une alimentation équilibrée.



La crise sanitaire a révélé des situations d'isolement et de fragilité. Immédiatement, après l'annonce du confinement le 16 mars 2020, le nombre de demandes de mise en place du service a fortement augmenté. Près de 9 000 repas supplémentaires ont été livrés sur l'année 2020 pouvant être expliqué par le contexte sanitaire. Pour y faire face, de nombreuses actions de solidarité ont été menées (voir également p. 40).

<sup>79</sup> ABS : analyse des besoins sociaux

<sup>80</sup> CIAS : centre intercommunal d'action sociale

<sup>81</sup> Depuis le décret du 6 mai 1995, les actions portées par les CIAS doivent trouver leur origine dans une analyse des besoins sociaux (ABS)

## Le soutien au Réseau santé social jeunes du Libournais (RSSJ)



Le CLS<sup>82</sup> du Libournais avait souligné les difficultés importantes en matière d'offre de soins en psychiatrie, ainsi que des problèmes de précarité sociale et de souffrance psychique, vécue par de nombreux individus sur le territoire. Ces constats ont conduit à inscrire au CLS, un axe dédié à **l'amélioration du parcours de santé mentale**. Pour atteindre cet objectif, le développement de la prévention et du repérage des personnes en souffrance psychique apparaît comme une nécessité, notamment **chez le public jeune**. C'est pourquoi La Cali a signé une convention et soutient le Réseau santé social jeunes du Libournais (voir également p. 31), dont l'objet est de prévenir la dégradation de l'état psychique des jeunes de 12 à 25 ans, isolés en milieu rural, de favoriser leur accès aux soins et de soutenir leurs démarches d'insertion et d'accompagnement social. Des permanences d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de proximité sont ainsi assurées sur 5 communes de La Cali : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile, Saint Médard de Guizières, Izon.

## Le transport destiné aux personnes à mobilité réduite ou aux personnes âgées



Le service de transport pour les personnes à mobilité réduite permet d'assurer **le droit au transport pour tous**, en s'adressant aux usagers en situation de handicap, en fauteuil roulant, non voyantes, aux personnes âgées de 75 ans et plus, ou à toute autre personne en perte d'autonomie momentanée. Ce service prend aussi en compte la fragilité de la personne, avec un accompagnement « individualisé », qui consiste à aider l'usager, depuis sa prise en charge à son domicile, jusqu'au lieu de destination. Il offre ainsi une réelle solution de mobilité pour ces publics « captifs » qui, pour la plupart, n'ont pas d'autres alternatives pour se déplacer, et leur facilite l'accès aux commerces et aux différents services sur l'ensemble du territoire de La Cali. Le service participe également au maintien d'une certaine autonomie et d'un lien social surtout pour les personnes les plus isolées.

Malgré les contraintes sanitaires liées à la Covid-19, l'exploitant Transdev mandaté par La Cali, a pu garantir une continuité de service avec toutefois des modalités de fonctionnement modifiées.

Cette année une légère baisse de l'activité du service a pu être constatée en raison des déplacements soumis à dérogation lors des deux confinements. Les usagers utilisent le service en priorité pour les motifs suivants : rendez-vous médicaux, courses en supermarchés et marchés municipaux, déplacement pour les activités de loisirs.

---

<sup>82</sup> CLS : contrat local de santé. C'est un outil porté conjointement par l'agence régionale de santé et une collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

## La politique d'accueil des gens du voyage



### **La gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

Dans l'objectif d'assurer une cohérence globale de gestion des aires d'accueil, les élus de La Cali ont approuvé le principe d'une gestion des aires d'accueil de Libourne, Saint Denis de Pile, Coutras et, ainsi que les terrains familiaux de Coutras, en délégation de service public.

- L'aire de Libourne permet l'accueil d'une quarantaine de familles (soit environ 200 personnes) sur 22 emplacements (dont 2 emplacements PMR),
- L'aire de Coutras est constituée d'une partie aire d'accueil avec 8 emplacements (16 places) et d'une partie terrain familial<sup>83</sup>, composée de 8 logements de type T1 mis en location,
- L'aire de Saint Denis de Pile est constituée de 8 emplacements (16 places).

### **Le projet social éducatif**

Le PSE<sup>84</sup> constitue un volet obligatoire de la mise en œuvre de la compétence « accueil des gens du voyage ». Il est fondé sur 2 notions essentielles : la citoyenneté et le droit commun. En outre, il permet de faciliter la gestion des équipements et la vie sur les aires, par la mise en œuvre d'un travail d'accompagnement et d'actions, concernant en priorité :

- L'accès aux droits sociaux et à la protection sociale,
- La scolarisation des enfants dès l'entrée en maternelle,
- L'animation à destination des familles (ateliers illettrisme, vie quotidienne, atelier santé, équilibre alimentaire...),
- L'accès aux soins, la prévention et la promotion de la santé (consultation PMI),
- L'insertion sociale et professionnelle (action sur les 16-25 ans, l'autoentreprise...).

Sur chacune de ses aires d'accueil, La Cali coordonne la mise en place de mesures socio-éducatives. Sur les aires de Libourne et Coutras, elles sont gérées en régie par une animatrice socio-éducative, alors que l'animation du PSE de l'aire de Saint Denis de Pile, est confiée au CCAS<sup>85</sup> de la commune.

### **Projet de création de terrains familiaux**

Le constat des besoins actuels de la communauté des gens du voyage et la forte sédentarisation des familles sur les aires d'accueil, oriente la collectivité de plus en plus vers des projets de création de terrains familiaux locatifs et/ou en accession afin de rendre leur rôle premier aux aires d'accueil.

Pour cette raison, à la demande de La Cali, la prescription, dans le SDAGV<sup>86</sup> 2011-2017, de création d'une aire d'accueil sur le Sud Libournais, a été transformée par la création d'un terrain familial sur la commune de Vayres d'une capacité de 10 emplacements. Cette demande a été validée et est inscrite dans le SDAHGV<sup>87</sup> de la Gironde 2019-2024.

Sur le territoire de La Cali, l'expérience des terrains familiaux de Coutras a montré qu'il était préférable de créer des petites structures, plutôt qu'une seule de plus grande capacité.

Le choix de la collectivité se porte aujourd'hui sur deux ou trois parcelles à aménager, afin d'offrir à des groupes familiaux déjà recensés, des lieux de stationnements pérennes. La recherche foncière est en cours et s'effectue sur plusieurs communes. Une parcelle est déjà identifiée sur la commune de Vayres. L'étude pré-opérationnelle s'effectuera sur l'année 2021 pour une réalisation sur 2022 et 2023.

---

<sup>83</sup> Dans le cadre d'un parcours résidentiel, les terrains familiaux répondent à une forte demande des gens du voyage souhaitant aller vers une première démarche de sédentarisation. Le terrain familial, contrairement à l'aire d'accueil, n'est pas un équipement public mais correspond à un habitat privé.

<sup>84</sup> PSE : projet social éducatif

<sup>85</sup> CCAS : centre communal d'action sociale.

<sup>86</sup> SDAGV : Schéma départemental d'accueil des gens du voyage

<sup>87</sup> SDAHGV : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage

## L'aménagement d'une aire de grand passage à Les Billaux



L'adoption du projet de PLH de La Cali est accompagné d'une recommandation concernant l'implantation d'une aire d'accueil de grands passages pour les gens du voyage<sup>88</sup> (voir également p. 13). Parallèlement, deux équipements de 120 places chacun ont été prescrits dans le cadre du précédent SDAGV sur les anciens territoires respectifs du Nord Libournais et du Sud Libournais (aujourd'hui La Cali). Le besoin d'accueil reste avéré, mais ne concerne pas l'accueil simultané de plusieurs groupes. Aussi un seul équipement redimensionné à 200 places étant suffisant pour assurer

une bonne régulation en période estivale, cette prescription a été validée dans le nouveau SDAHGV de la Gironde 2019- 2024.

Ainsi, le terrain pour la réalisation de cette aire de grands passages a été identifié et se trouve sur la commune de Les Billaux. Il s'agit d'un terrain appartenant aux Autoroutes du Sud de la France et pour lequel un contrat de location a été signé en juin 2019. L'avant-projet de cette aire, réalisé fin 2019, a été validé par les représentants régionaux de l'association « Vie et Lumière<sup>89</sup> » après une visite du site et deux rencontres techniques, où les pasteurs ont pu partager avec La Cali leurs expériences sur d'autres sites et leurs recommandations quant à l'organisation et la circulation sur le site. Le démarrage des travaux a eu lieu en février 2020, puis interrompus le 15 mars 2020 (confinement lié à la Covid-19). La reprise des travaux d'aménagement s'est effectuée le 5 octobre pour une ouverture prévue au 1<sup>er</sup> mai 2021, début de la saison des grands passages.

---

<sup>88</sup> Projet d'aire d'accueil en cours de réalisation

<sup>89</sup> Mission évangélique

## Territoire de solidarité - Les indicateurs

### Insertion par l'activité économique, l'emploi et la formation

PLIE du Libournais :

- 7 emplois portés par La Cali sur les 10 du Libournais
- 580 personnes bénéficiant d'un accompagnement renforcé du PLIE (593 en 2019) dont 370 personnes sur le secteur de La Cali (381 en 2019)

Pour les participants de La Cali : 393 étapes de parcours réalisées en termes d'emploi, de formation et de création d'activités (448 en 2019)

Mission Locale du Libournais :

2 575 jeunes accompagnés dont 1 685 sur La Cali (1 652 en 2019)

Soutien à la mobilité :

Des solutions pour accompagnées les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle : Plateforme mobilité du Libournais, APREVA, LibRT et la Maison de la mobilité solidaire

### Cohésion sociale

2 projets communautaires soutenus au titre de la cohésion sociale (APREVA et CIDFF)

Structures d'animation de la vie sociale agréées par la CAF

5 structures soutenues

Mise en œuvre du contrat de ville de Coutras dans le cadre des politiques de cohésion sociale

6 actions (dont 2 nouvelles) soutenues

1 soutien à l'association Conseil Citoyen de Coutras

### CISPD

4 structures subventionnées (Vict'aid, CIDFF)

2 lieux d'accueil pour un accès aux droits sur le territoire (PAD à Libourne et antenne du PAD à Coutras)

14 associations ou institutionnels présents au PAD et antenne.

1 nouveau programme de réduction des comportements à risque

### CIAS

1 Analyse des Besoins Sociaux réalisée

### **Portage de repas à domicile**

77 517 repas sur l'année (68 282 en 2019)

340 bénéficiaires au 30 novembre 2020 (294 en 2019)

234 nouvelles prises en charge dans l'année (167 en 2019)

384 évaluations menées à domicile par l'équipe du portage (259 en 2019)

### **Transport pour les personnes à mobilité réduite**

2 059 personnes inscrites (2 116 en 2019)

754 utilisateurs (790 en 2019)

19 362 personnes transportées (21 893 en 2019)

### Accueil des gens du voyage

3 aires d'accueil sur le territoire : Libourne, Coutras, Saint Denis de Pile + un terrain familial sur Coutras  
Mise en œuvre du projet social et éducatif

#### **Sur l'aire de Libourne**

20 emplacements pour une capacité d'accueil de 48 familles

2 emplacements PMR pouvant accueillir une famille chacun

Taux d'occupation : 85%

Scolarisation (rentrée scolaire 2020/2021 : inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) :

10 enfants en maternelle, 23 enfants à l'école élémentaire et 5 enfants au collège

#### **Sur l'aire de Saint Denis de Pile**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles

Taux d'occupation : 94%

Scolarisation (rentrée scolaire 2020/2021 : inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) :

6 enfants en maternelle, 3 enfants en élémentaire, 6 enfants au collège

#### **Sur l'aire de Coutras**

8 emplacements pour une capacité d'accueil de 16 familles sur l'aire d'accueil

Taux d'occupation : 43%

8 T1 occupés par 8 familles (13 adultes et 18 enfants) sur les terrains familiaux

Scolarisation (rentrée scolaire 2018/2019 : inscription et fréquentation dans les écoles de secteur) :

Pas d'enfants en maternelle, 3 enfants en élémentaire, 1 enfant au collège

### La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## Un territoire de projets durables

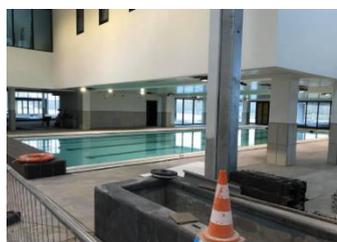
*Parce qu'elle a de grandes ambitions pour le développement de son territoire, La Cali porte en parallèle de nombreux projets, encore à l'état de réflexion, tout juste commencés, ou presque achevés (comme le parc aquatique, le déploiement de la fibre optique pour tous les habitants...). Par ailleurs, La Cali assure la réalisation des documents d'urbanisme pour le compte de ses communes et l'instruction du droit des sols pour certaines d'entre elles.*

*Le point commun de tous ces projets est qu'ils sont conçus de manière à prendre en compte les besoins locaux, en recherchant la performance, notamment en mobilisant les meilleures technologies, dans le but d'aboutir à des projets économes en énergie et respectueux de l'environnement et de la préservation des espaces.*

### **Le centre aquatique, projet fondateur de La Cali**

En 2018, La Cali a lancé la **construction d'un projet de grande envergure, le centre aquatique intercommunal**. Appuyée par les équipes de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage, elle conforte la dimension environnementale de cet équipement particulièrement démonstrateur. Ainsi, le futur centre aquatique se distingue d'ores et déjà par son caractère innovant dans le respect des objectifs de performance énergétique et environnementale, dont les principaux aspects sont :

- l'intégration paysagère en bordure du lac des Dagueys,
- l'utilisation des eaux du lac des Dagueys situé à proximité immédiate de l'équipement afin de réduire les prélèvements d'eau du réseau (production annuelle de 30 000 m<sup>3</sup> d'eau potable),
- une architecture bioclimatique,
- le recours aux énergies renouvelables : chaudière biomasse (voir également p. 15), pompes à chaleur thermo dynamique, photovoltaïque,
- l'éclairage LED et diverses optimisations énergétiques liées aux process,
- Traitement de l'eau à l'ozone avec filtres céramiques permettant de réduire considérablement les consommations d'eau liées au traitement (consommation prévisionnelle 30l/jour/baigneur au lieu de 90, pour 240 000 entrées annuelles).



### **Avancement du projet, principales étapes de l'année**

- Réalisation des mesures compensatoires avec la création des zones humides et dépollution d'un ancien dépôt sauvage avec remise en état naturel,
- Travaux de gros œuvre, de charpente, de couverture, de menuiseries extérieures et intérieures,
- Mise en place des installations techniques de CVC<sup>90</sup> / plomberie et électricité (chaufferie biomasse et gaz, transformateur, centrales de traitement d'air, pompes à chaleur), et démarrage pour tests des équipements (transformateur, éclairages Leds, chaudières gaz, traitement d'air),
- Mise en place des installations de production d'eau potable à partir de l'eau du lac et tests de production (800 m<sup>3</sup> produits sur la dernière quinzaine de décembre),
- Mise en place des installations de traitement d'eau des bassins (ozone et filtres céramiques),
- Mise en place de l'installation photovoltaïque permettant d'autoproduire 10% de la consommation électrique annuelle du site (près de 25 000 kWh),
- Mise en place des lampadaires solaires,
- Mise en place des toboggans,
- Poursuite de la réalisation de la voie d'accès avec cheminement doux,
- Début des études pour la réalisation d'un cheminement piéton permettant l'accès au site depuis les chemins existants venant du centre-ville de Libourne.

<sup>90</sup> CVC : chauffage, ventilation, climatisation

### **Les subventions touchées au titre de la construction de ce parc**

Outre l'aspect énergétique et environnemental, une attention particulière a été donnée pour permettre l'accès de tous à cet équipement : scolaires pour le « savoir nager », adaptation des locaux et activités pour faciliter l'accueil des PMR<sup>91</sup>, politique tarifaire modulée... Tous ces aspects ont permis à La Cali de mobiliser de nombreux financements des acteurs institutionnels : l'Etat par le biais de TEPCV<sup>92</sup>, le CNDS<sup>93</sup>, la Région Nouvelle-Aquitaine au titre de l'exemplarité énergétique du centre aquatique, le Département de la Gironde, l'ADEME au titre du Fonds chaleur et la Préfecture de la Gironde avec le FSIL<sup>94</sup>.

### **Le pôle d'innovation « Foodtech / Winetech » en cours d'implantation à Libourne**



La pépinière Foodtech et Winetech, en partenariat avec Bordeaux Technowest, ouvrira ses portes le 4 janvier 2021. Installé dans les locaux d'un ancien restaurant, au 60 rue des Chais à Libourne, le 8<sup>ème</sup> incubateur de Bordeaux Technowest, développé en partenariat avec La Cali, accueillera en début d'année des startups innovantes dans les domaines du vin et de l'agroalimentaire.

Le site, d'environ 500 m<sup>2</sup>, comporte notamment une cuisine professionnelle de 35 m<sup>2</sup> destinée au développement de produits culinaires ou à des actions de formation. Il accueille également un espace « immersif multisensoriel » destiné à l'élaboration ou à la découverte de nouvelles expériences en matière de dégustation.

Les porteurs de projets seront accompagnés selon le cycle établi par Bordeaux Technowest<sup>95</sup>.

Le projet est porté par La Cali, qui a pris à sa charge les travaux de réfection et d'aménagement du bâtiment, avec le soutien de la région Nouvelle-Aquitaine et du FEDER<sup>96</sup>.

### **Assurer la couverture numérique du territoire en très haut débit**

La Cali participe financièrement, aux côtés d'autres acteurs publics<sup>97</sup>, à la mise en œuvre du projet Gironde Haut Méga, visant à permettre le déploiement du Très Haut Débit sur son territoire. En effet, faire face aux volumes croissants de données échangées sur Internet suppose d'améliorer et construire des infrastructures numériques de haute performance.

Les travaux pour permettre l'accès à la fibre optique pour tous les foyers de La Cali, engagés dès mi 2018, seront totalement finalisés à l'horizon 2024. Ces infrastructures permettront ainsi à chaque habitant ou entreprise du territoire de bénéficier des technologies les plus performantes existant sur le marché. Il s'agit non seulement d'un enjeu d'accès à l'information, mais aussi d'offrir la capacité à chacun de bénéficier de services ou loisirs en ligne dans un confort optimal de navigation.

---

<sup>91</sup> PMR : personnes à mobilité réduite

<sup>92</sup> TEPCV : territoire à énergie positive pour la croissance verte

<sup>93</sup> CNDS : Centre national pour le développement du sport

<sup>94</sup> FSIL : Fonds de soutien à l'investissement public local

<sup>95</sup> Incubateur (période d'une année, avant création), pépinière (trois années, première croissance du chiffre d'affaires et clients identifiés) et centre d'affaires (deux années, activité établie, en forte croissance)

<sup>96</sup> FEDER : Fonds européen de développement régional

<sup>97</sup> Etat, Conseil départemental de la Gironde, Région Nouvelle-Aquitaine, autres EPCI concernées, Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

## L'instruction du droit des sols et les documents d'urbanisme des communes

### L'instruction du droit des sols, un service proposé par l'agglomération

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, La Cali traite les demandes d'autorisation d'urbanisme<sup>98</sup> pour le compte de 7 communes : Arveyres, Cadarsac, Izon, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Vayres.

Le service instructeur est amené à prendre en compte de nombreux critères de développement durable lors de l'étude des dossiers de demande de permis de construire, tels que le respect de la réglementation thermique 2012 pour les économies d'énergie ou les efforts d'aménagement paysager et de protection de la biodiversité... Afin de pouvoir répondre à toutes ces exigences, les particuliers sont accompagnés par La Cali, ainsi que par des experts, comme les architectes du CAUE<sup>99</sup> de la Gironde. Depuis le pré-projet jusqu'à la phase décisionnelle, ces prescriptions permettent d'améliorer la qualité des logements.



### La gestion des documents d'urbanisme par La Cali



Depuis le transfert de plein droit de la compétence PLU<sup>100</sup> aux communautés d'agglomération, et dans un souci de cohérence territoriale, La Cali gère désormais les documents d'urbanisme, PLU et carte communale<sup>101</sup> des 45 communes de l'agglomération.

L'élaboration de ces documents est l'occasion pour la commune de mobiliser sa population, à travers des réunions et des procédures d'enquêtes publiques, afin de recueillir son avis, et de l'intégrer à la réflexion.

Ainsi, le service planification urbaine conseille les communes dans l'élaboration, la révision et la modification de leurs documents d'urbanisme, en veillant au respect des principes du développement durable (préservation des espaces naturels et agricoles, gestion économe des ressources, règles de gestion des eaux pluviales, utilisation d'énergie renouvelable...).

En 2020, 18 communes<sup>102</sup> ont été accompagnées, et 17 procédures ont été présentées devant le Conseil communautaire

Dans la perspective de l'obligation réglementaire à l'horizon 2022, une réflexion a été engagée par La Cali, quant à l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

### La coopération avec Bordeaux métropole

Signataires d'un **protocole de coopération territoriale depuis 2018**, les nouvelles équipes d'élus de Bordeaux Métropole et de La Cali, se sont réunies le 18 septembre 2020 pour dresser un bilan des 3 années de partenariat. Les deux collectivités ont souhaité renouveler ce cadre de dialogue, en confirmant les 3 principaux axes de collaboration : la mobilité, la valorisation des ressources locales et le développement économique.

Dans ce cadre, de nombreux projets sont en cours en matière de transport (projet de RER métropolitain), de tourisme (gestion du bassin de navigation, promotion touristique), de circuits courts (échanges d'expérience en matière d'alimentation et de production agricoles de proximité), de développement économique (projet de zone d'activité, communication commune sur les salons).

<sup>98</sup> Tous les travaux ayant pour projet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation

<sup>99</sup> CAUE : conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

<sup>100</sup> PLU : Plan Local d'Urbanisme, document de planification visant à organiser l'évolution de la commune à partir d'un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), en fixant les règles de construction applicables aux zones qu'il a établies. Il permet de traduire réglementairement les principes et objectifs définis dans les documents supracommunaux, comme le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), le Programme Local de l'Habitat (PLH) ou encore le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

<sup>101</sup> Carte communale : document simplifié qui identifie sur une commune les zones potentiellement constructibles

<sup>102</sup> Abzac, Arveyres, Bayas, Cadarsac, Coutras, Les Eglisottes et Chalaures, Espiet, Génissac, Guîtres, Izon, Lagorce, Libourne, Moulon, Les Peintures, Pomerol, Saint Ciers d'Abzac, Saint Quentin de Baron, Vayres

## La création d'un conseil de développement pour la construction d'un projet citoyen

Les élus de La Cali ont acté la création d'un Conseil de développement<sup>103</sup> (débat et délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement), lors du Conseil communautaire du 16 novembre. Une communication a été lancée, afin d'inciter les citoyens à candidater à cette instance. De nombreuses thématiques y seront traitées, comme la mobilité, la jeunesse, le logement, l'économie, l'environnement. Les habitants du territoire seront ainsi invités à faire passer leurs idées, exprimer les changements souhaités, et porter leur voix.



<sup>103</sup> Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-10-1 et L.5211-11-2 (loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019), un conseil de développement est mis en place dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants

## Territoire de projets durables - Les indicateurs

### Centre aquatique :

Mise en service à partir de début décembre 2020

Tests de décembre 2020 à février 2021

Réception mi-février 2021

Ouverture au public au printemps 2021, sous couvert d'autorisation dans le cadre de la pandémie de Covid-19

1 pôle d'innovation « foodtech / Winetech » en cours d'implantation à Libourne

1 réseau de fibre optique en cours de déploiement afin d'alimenter tous les foyers de La Calvi

### Urbanisme et PLU

8 communes adhérentes au service instructeur de La Calvi

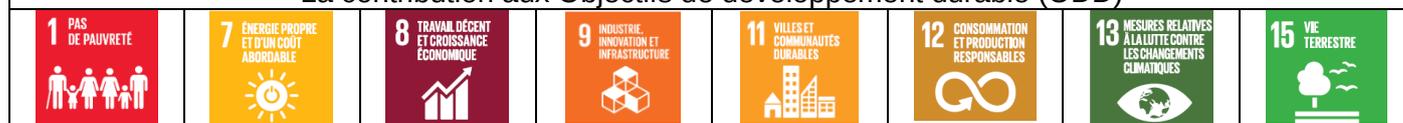
24 PLU en cours d'évolution dont 17 soumis au Conseil Communautaire : Abzac, Bayas, Les Billaux, Cadarsac, Les Eglisottes et Chalaures, Génissac, Gours, Izon, Libourne, Maransin, Moulon, Nérigean, Pomerol, Saint Denis de Pile, Saint Médard de Guizières, Savignac de l'Isle, Vayres

7 procédures d'évolutions des PLU approuvées : Abzac, Bayas, Cadarsac, Génissac, Izon, Nérigean, Pomerol

2 révisions générales approuvées cette année : Abzac et Génissac

1 protocole de coopération avec Bordeaux Métropole en cours autour des thèmes de la mobilité, du développement économique, du tourisme et de la valorisation des ressources locales,

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



## La collectivité exemplaire et responsable

*Mettre en œuvre une politique de développement durable à l'échelle d'un territoire suppose, de la part de la collectivité, ce même niveau d'engagement en interne. Les services supports de La Cali, administratifs et financiers, ressources humaines, techniques et communication, veillent dans leurs pratiques professionnelles, à être exemplaires et responsables dans leur fonctionnement et les services qu'ils peuvent rendre à la population.*

### La gestion des ressources humaines, l'accompagnement au changement

#### Les effectifs et la gestion du personnel

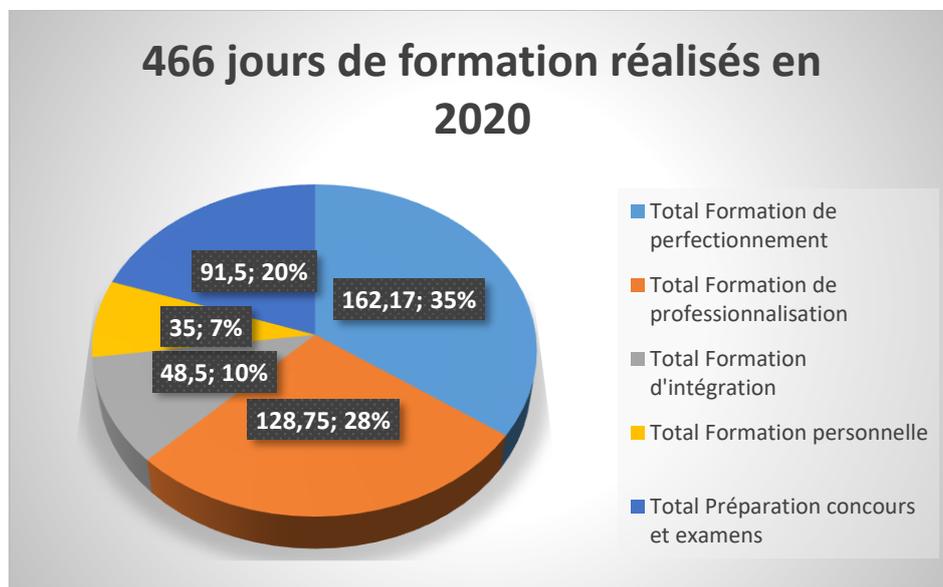
Au 31 décembre, la collectivité compte 404 agents, services communs inclus. La répartition des effectifs est la suivante :

- Titulaires et stagiaires : 243
- Contractuels sur emplois permanents : 71
- Contractuels sur remplacement : 16
- Contractuels sur emplois non permanents (saison / temporaire) : 71
- Apprentis : 3

La Cali a poursuivi la promotion de l'apprentissage comme mode de formation, en reconduisant le recrutement de deux contrats d'apprentissage pour la préparation du CAP Accompagnement éducatif petite enfance, et en concluant un nouveau contrat pour la préparation d'un Bachelor responsable clientèle au sein de la direction des systèmes d'information.

#### La formation et le parcours professionnel des agents

Formations de perfectionnement, de professionnalisation, d'intégration ou de préparation aux concours ou examens (voir répartition ci-après), accompagnés par le service formation, les agents de La Cali ont bénéficié de 466 jours de formation.



Le service « parcours professionnel » accompagne dans leurs démarches les agents qui souhaitent évoluer :

- 5 agents ont suivi une formation de remise à niveau des bases (français / maths ou bureautique),
- 1 agent a suivi une formation diplômante afin de faciliter son projet de réorientation,
- 3 agents ont réalisé une immersion professionnelle,
- 2 agents de la mairie de Libourne ont changé, à leur demande, de poste.

## **Le dialogue social**

Le comité technique s'est réuni à 4 reprises (10/02,25/06,04/11,02/12) et le CHSCT<sup>104</sup> à 5 reprises (19/02, 06/05, 29/06, 15/10, 07/12). Outre la crise sanitaire qui a marqué cette année et qui a été à l'ordre du jour de nombreux CHSCT, plusieurs réunions avec les organisations syndicales ont eu lieu pendant la première phase de confinement afin d'échanger sur les mesures à mettre en œuvre. Le dialogue social a également été organisé autour du thème du RIFSEEP<sup>105</sup> et du télétravail.

Les thématiques marquantes qui ont animé les débats au sein de ces instances ont été principalement :

- la pérennisation du télétravail après la phase d'expérimentation (voir infra),
- le transfert des personnels de la piscine municipale dans la perspective de l'ouverture du centre aquatique et du personnel du port au titre du transfert de cette compétence entre la ville de Libourne et La Cali,
- le plan d'actions pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour une mise en œuvre en 2021,
- la prime exceptionnelle au titre de la crise sanitaire Covid-19.

## **La communication interne à destination des agents de La Cali**

Du fait du contexte particulier de cette année 2020, la communication interne a été très orientée tout au long de cette année sur la gestion de la crise sanitaire. Plus particulièrement assurée par la DRH, cette communication a été réalisée sous forme de notes, de mails et d'envoi de procédures pour accompagner les directions et les agents au quotidien et mettre en œuvre les mesures sanitaires.

## **La pérennisation du télétravail pour les agents volontaires**

Expérimenté tout au long de l'année 2020 (la crise sanitaire a conduit à une acculturation à marche forcée au travail à distance), le télétravail se généralise pour les agents volontaires. Outre son intérêt pour les agents (qualité de vie...) et la collectivité (modernisation des organisations...), il a par ailleurs pu être observé que le télétravail contribuait à une optimisation des moyens matériels mis à disposition des agents, en permettant une meilleure mutualisation des bureaux et des véhicules de service au gré des alternances entre le travail en présentiel et le travail à distance des équipes. La pérennisation du dispositif au 1<sup>er</sup> janvier 2021 devrait donc permettre de confirmer cette tendance et ainsi faciliter l'exercice des missions de tous. Issue d'un dialogue social conduit avec les organisations syndicales en octobre 2020, une charte renouvelée a été élaborée. La détermination de ses principes directeurs a été orientée par les résultats de l'enquête réalisée en juin 2020 tant auprès des participants à l'expérimentation que des agents ayant été amenés à travailler à distance pendant la période de confinement.

Au final, ce sont 184 agents communautaires qui ont exercé le télétravail de crise et, à ce jour, 40 agents qui bénéficient d'une autorisation d'exercice du télétravail à titre régulier dans le cadre de l'expérimentation. La pratique étant désormais maîtrisée et, dans la très grande majorité des cas, appréciée, sa pérennisation était une attente forte dans les services.

---

<sup>104</sup> CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

<sup>105</sup> RIFSEEP : régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique

## La gestion responsable du patrimoine

### **Le patrimoine communautaire de La Cali**

Le patrimoine communautaire est constitué de 58 bâtiments en gestion directe et de 8 terrains (principalement pour des ZAE<sup>106</sup>).

En 2020, un **schéma directeur de l'immobilier** a été lancé. Celui-ci a pour objectifs un état des lieux précis et exhaustif du patrimoine bâti (technique, juridique, financier) et l'élaboration de plans pluriannuels d'investissement et de maintenance applicables par la collectivité. Les sujets d'optimisation de la performance énergétique, de la maîtrise des charges d'exploitations et de la valorisation des actifs sont les enjeux à court / moyen termes de ce travail.

Afin de répondre avec pertinence et expertise sur la nécessaire question de la **gestion de l'énergie** sur le patrimoine communautaire, un **poste d'économe de flux** a été créé (recrutement en cours).

En parallèle de cela, les travaux menés (aménagement, rénovation, Ad'Ap) prennent en compte les aspects « confort » et « énergies » du bâtiment et des utilisateurs (climatisation, chauffage, isolation, électricité).

En 2020, **3 opérations majeures** ont été menées sur le patrimoine communautaire : la construction d'un ALSH et d'une école de musique à Izon et la rénovation d'un ALSH à Libourne.



*Nouvelle salle d'activité peinture à l'ALSH maternel de Libourne*

Concernant l'**achat d'énergie**, un nouveau marché a été conclu avec le SDEEG au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Celui-ci permet toujours la souscription à un programme « 100% énergie verte ».

Le **parc de véhicules** croît légèrement avec l'acquisition d'un véhicule (liée à une création de poste) et se renouvelle avec l'achat de deux camions (remplacements) et une voiture. La collectivité possède **67 véhicules** dont 3 étant 100% électriques. La collectivité dispose également de **8 vélos électriques** pouvant être mis à disposition des agents.

Concernant l'**entretien des bâtiments**, la collectivité utilise des **produits éco-labélisés** (Ecolabel, Ecocert...). Ces produits permettent de préserver l'environnement et la santé des utilisateurs et usagers. L'ensemble des agents concernés a été formé au protocole d'utilisation des produits.



### **Les travaux réalisés ou en cours**

#### **L'accessibilité programmée (Ad'AP) menée en lien avec la rénovation énergétique et technique du patrimoine communautaire**

En 2020, les contraintes sanitaires et de service ont retardé les projets concernant la mise en conformité du patrimoine communautaire du point de vue de l'accessibilité. Pour autant, les travaux de L'Espace jaunes d'Izon pourraient aboutir sous peu, la consultation d'entreprises ayant été faite.

<sup>106</sup> ZAE : zone d'activité économique

### **La Qualité de l'air Intérieur des structures d'accueil de la Petite enfance et de l'Enfance de La Cali**

Toutes les structures accueillant des enfants de moins de six ans<sup>107</sup>, ont fait l'objet d'une campagne de mesure de la Qualité de l'Air Intérieur (QAI) en deux temps : période de chauffe et hors-chauffe. Cette campagne étant terminée, elle fera l'objet d'une restitution, la plus pédagogique possible, à l'attention des responsables des différentes structures concernées. De cette campagne de mesures, nous retiendrons que la QAI des bâtiments communautaires est conforme à la réglementation.

### **La réhabilitation des cours récréatives de la crèche Age Tendre d'Izon**

Cette crèche a connu des années d'exploitation rendues difficiles par l'état désastreux du revêtement de sol des deux cours extérieures. Assorti du fait que ces deux espaces sont dénués de zones d'ombre, ce qui est particulièrement regrettable en période estivale. En conséquence, toute la surface d'une cour a été refaite (décaissement...) afin de recevoir un sol souple et drainant (exploitable, même juste après des intempéries). Une toile d'ombrage a été installée. Ces travaux requalifient notablement la structure d'accueil, pour le plaisir de tous et la satisfaction, exprimée, des parents.

### **La sécurité des agents territoriaux et la préservation durable du patrimoine public**

Comme chaque année, le patrimoine communautaire fait l'objet de campagne de contrôles réglementaires afin d'assurer, à la fois au public et aux agents, un cadre sécurisé. Ces efforts et la levée des réserves chaque fois révélées par ces contrôles, permettent de préserver et maintenir le patrimoine communautaire dans un état de service de bonne qualité.

En 2020, une attention particulière a été portée aux bâtiments suivants :

- Bâtiments administratif 13, rue Waldeck Rousseau : changement des plateformes / escaliers à crinoline,
- Gare d'Espiet : remise en état du bâtiment, préservation du patrimoine communautaire,
- Espace jeunes de Libourne : remplacement de nombreux vitrages suite à dégradations volontaires,
- Enfin, le bâtiment administratif de Vayres fait l'objet d'une réflexion concernant la question de son accueil et ce, en y intégrant des modes de circulation douce (Vélos). Ce projet pourrait aboutir en 2021

### **La réhabilitation des cours récréatives de l'ALSH de Vayres**

Après deux années d'exploitation difficiles des cours extérieures (sécheresse en été et dégradations des gazons, puis accumulation d'eau en hiver dans les zones piétinées par le trafic intense des enfants...), La Cali a souhaité investir, en 2020, dans des travaux d'amélioration des espaces extérieurs récréatifs de l'ALSH de Vayres. Ainsi, les 120 enfants du centre de loisirs vont pouvoir bénéficier de 700 m<sup>2</sup> de cour réaménagée, avec de nouveaux espaces ludiques, disponibles une grande partie de l'année, même lors d'intempéries.

C'est une véritable redéfinition des espaces et des fonctionnalités qui ont fait l'objet de ces travaux, où le confort et l'épanouissement de l'enfant a été mis au cœur de la réflexion conceptuelle lors des études de programmation. Ce projet a prévu la création d'une aire de jeux de 70 m<sup>2</sup> en sol amortissant (Label « Reach »<sup>108</sup>), avec un module disposant d'un assortiment d'une dizaine de jeux facilitant l'autonomie et l'entraide entre les enfants d'âges différents.



*La cour réhabilitée de l'ALSH de Vayres en décembre 2020*

<sup>107</sup> Crèche Souris Verte à Saint Denis de Pile, Crèche Les Canailles à Saint Germain du Puch, Crèche Trotline à Saint Quentin de Baron, Crèche Age tendre à Izon, Crèche O comme trois pommes à Coutras, ALSH de Vayres, ALSH de Coutras, ALSH d'Arveyres, ALSH maternel de Libourne, ALSH de Saint Germain du Puch

<sup>108</sup> Label environnemental

Outre, l'intégration de puisards d'infiltration des eaux afin d'optimiser les temps de mise à disposition des gazons extérieurs (en période hivernal), La Cali a décidé d'intégrer également un dispositif d'arrosage automatique dans le but de régénérer les gazons fortement piétinés (en période estivale) et ainsi pouvoir bénéficier d'un tapis verdoyant plus durable.

Enfin, en plus des auvents périphériques intérieurs à la cour, et en complément de périodes caniculaires (de plus en plus longues et fréquentes), La Cali a prévu une toile d'ombrage de 40 m<sup>2</sup> à l'extrémité nord de la cour afin d'occuper l'espace, et ainsi « répartir » les enfants au maximum du foncier extérieur disponible.

### **L'adhésion de La Cali aux services du Syndicat mixte Gironde numérique**

Comme chaque année, La Cali a renouvelé son adhésion au SMGN<sup>109</sup> afin de bénéficier de l'accès proposé aux **services numériques**. En effet, le passage à l'**administration électronique** et



à l'informatisation des services doit être accompagné, car il a pour corollaire le développement de logiciels applicatifs, du parc informatique et de besoins de stockage et d'archivage numérique importants. En adhérant au SMGN, La Cali bénéficie ainsi de services qui incluent des prestations variées et permettent notamment de diminuer les divers impacts négatifs sur le milieu naturel, en limitant les échanges « matérialisés » : mise à disposition d'un matériel de sécurisation des données sur site, accès à un serveur de sécurisation des données à distance, accès à une plateforme des marchés publics, mise à disposition de tiers de télétransmissions des actes...



Par ailleurs, La Cali a fait le choix d'une adhésion mutualisée qui bénéficie aussi à **l'ensemble de ses communes, de leurs CCAS et regroupements pédagogiques**, leur offrant ainsi l'accès aux services numériques disponibles dans le catalogue du SMGN. Ainsi, la totalité des communes de La Cali

bénéficient des services de Gironde Numérique.

### **Les finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité**

#### **Les finances publiques**

Cette année, le service a travaillé à la poursuite de la dématérialisation des pièces comptables et des factures. Par ailleurs, tous les documents budgétaires de La Cali sont dématérialisés.

#### **La constitution de groupements de commande comme levier d'achat durable**

La Cali coordonne dorénavant 16 groupements de commandes<sup>110</sup> actifs.

#### **L'insertion de clauses sociales et environnementales dans les marchés publics**

Le service marché a vocation à accompagner les services opérationnels dans le déploiement de leurs missions. Les marchés intégrant des clauses sociales et environnementales lancés pour le compte de La Cali prévoient :

- pour le volet social : l'emploi de personnes en difficulté d'insertion par l'activité économique en ayant recours à la sous-traitance ou à la cotraitance avec une entreprise d'insertion, à la mise à disposition de salariés, l'embauche directe par l'entreprise titulaire du marché (voir également p. 41),
- pour le volet environnemental : l'élimination des déchets sur des filières, la réduction de l'impact des travaux routiers sur l'environnement pour les marchés de travaux ; ou en privilégiant les circuits courts pour les marchés de restauration.

<sup>109</sup> SMGN : Syndicat Mixte Gironde numérique

<sup>110</sup> Au bénéfice de ses adhérents (La Cali et ses communes membres, acteurs publics du territoire), les groupements de commandes ont vocation à mutualiser les achats, afin d'en réduire les coûts, dans le sens d'un intérêt budgétaire partagé

## Etat des travaux de la Commission consultative des services publics locaux

En 2020, la Commission consultative des services publics locaux<sup>111</sup> s'est réunie à 2 reprises pour émettre un avis sur :

- Les rapports annuels des délégataires gestionnaires de services délégués (transports, aire d'accueil des gens du voyage, gestion d'un multi-accueil, la gestion des abris voyageurs, la gestion du service d'assainissement collectif et non collectif, la gestion des services publics eau potable et assainissement collectif), les 22 et 29 septembre 2020,
- La création d'une régie à simple autonomie financière appelée « régie communautaire du port de Libourne – Saint Emilion », le 08 décembre 2020.

### Les affaires juridiques

Le service affaires juridiques a mis en place, depuis sa mutualisation, une dématérialisation de la gestion de certains dossiers et favorise les bonnes pratiques.

Ainsi, en matière de contentieux, les échanges par courriel sont privilégiés, en particulier avec les avocats.

Les conférences téléphoniques sont favorisées plutôt que les déplacements.

L'information sur le suivi des dossiers au tribunal administratif, à la Cour administrative d'appel et au Conseil d'Etat, se fait uniquement par le biais de télé-recours.

De même, la déclaration de sinistres et le suivi des échanges avec l'assureur sont effectués par le biais de plateformes.

Par ailleurs, la notification aux cocontractants des actes juridiques signés (contrat de prestation, convention d'occupation...) se fait en priorité par courriel.

Enfin, un nouvel outil a été mis en place, à l'intention des 4 collectivités utilisant ce service<sup>112</sup>, leur permettant de porter plainte plus facilement lorsqu'elles sont victimes d'infraction contre leurs biens et dont l'auteur est inconnu : quand une collectivité souhaite signaler des faits à la justice, une pré-plainte doit d'abord être déposée en ligne, et le formulaire renseigné. Un rendez-vous pourra ensuite être pris à la gendarmerie ou au commissariat de police, afin que l'élu compétent signe le dépôt de plainte. Ce nouvel outil de simplification administrative permet notamment d'éviter de se déplacer à plusieurs reprises.

### La fiscalité

Cette année, concernant la fiscalité directe locale, l'avancée vers la dématérialisation s'est concrétisée par :

- La mise en conformité du logiciel Ofea113 avec le RGPD10, permettant ainsi de fiabiliser la protection des données à caractère fiscal,
- La création, depuis 2019, d'une nouvelle plateforme de déclaration et de règlement de la taxe de séjour, plus ergonomique et plus simple, avec intégration d'une vidéo de présentation du territoire et diverses photos,
- Un partenariat avec l'Urssaf d'Aquitaine pour renforcer l'utilisation du « portail des partenaires institutionnels » permettant d'accéder aux données des cotisants au Versement Mobilité.

---

<sup>111</sup> CCSPL : Commission consultative des services publics locaux : afin d'associer davantage les citoyens à la gestion des services publics dans les collectivités importantes, la loi du 6 février 1992 a prévu la création de cette commission, compétente pour émettre des avis sur les modalités de gestion des services publics locaux exploités en régie dotées de l'autonomie financière ou dans le cadre d'une convention de gestion déléguée (transports urbains par exemple)

<sup>112</sup> La Calvi et son CIAS, la Ville de Libourne et son CCAS

<sup>113</sup> OFEA : Observatoire Fiscal d'Expertise et d'Analyse

## La communication responsable

### **Un service commun « communication » entre La Cali et la ville de Libourne**

Créé le 1er mars 2017, le service commun « direction de la communication » concentre les personnels et les moyens agissant à la conception et à la mise en œuvre des politiques de communication institutionnelle respectives de La Cali et de la ville-centre de l'agglomération, Libourne.

### **La communication à destination des habitants**

L'année 2020 a été marquée par la pandémie du Covid-19, conduisant le service communication à recourir très largement au levier digital. L'annulation des événements et le contexte sanitaire ont amené le service à réduire les supports de communication papier / print et privilégier une diffusion d'informations aux administrés en ligne, via les sites web et les réseaux sociaux, dont l'audience a fortement augmenté. La communication digitale est un outil de 1<sup>er</sup> choix pour assurer une diffusion et une mise à jour rapides de l'information auprès des habitants dans un contexte de crise. A ce titre, de nouvelles fenêtres se sont ouvertes pour rendre compte des politiques publiques menées par l'exécutif : interventions du Président en direct sur les réseaux sociaux et retransmission en ligne des instances délibératives.



## La communication digitale

Avec la montée en puissance des réseaux sociaux et l'évolution des usages sur Internet, la communication digitale occupe aujourd'hui une place prédominante au sein de la stratégie de communication globale de La Cali. Possédant une plus grande souplesse d'actualisation, les publications en téléchargement sur le site Internet permettent une meilleure gestion des contenus, garantissant ainsi un faible impact environnemental.

En parallèle, la présence de La Cali sur les réseaux sociaux, type Facebook, Twitter et Instagram, assure un relai d'information instantané en lien direct avec l'actualité. Outre la réactivité, cette présence en ligne constitue une réelle nouvelle offre d'information de proximité pour les administrés. Pour favoriser la transmission de l'information et dans un souci de cohérence globale, la ligne éditoriale et les formats (optimisation des images) sont adaptés en fonction des plateformes et de la/des cible(s) visée(s).

## Une communication papier raisonnée et respectueuse de l'environnement

La réalisation de supports de communication papier est volontairement maîtrisée et, de ce fait, le développement de supports digitaux accompagne cette démarche. La dimension environnementale de la communication papier, incontournable dans une logique de transmission de l'information au plus grand nombre, fait l'objet d'une attention particulière.

Le marché d'impression de La Cali répond à des exigences environnementales fortes. L'imprimerie sélectionnée est reconnue pour son action écoresponsable :

- certifications (Label Imprim'vert / Certification PEFC et FSC),
- utilisation d'encre végétale,
- recyclage des déchets,
- bilan carbone<sup>114</sup>,
- investissements matériels en faveur de la réduction de consommation d'encre et de papier.



---

<sup>114</sup> Procédé CTP sans chimie pour plaques : 2000L de fixateur et révélateur non utilisés ; 6200L d'eau en moins ; 5% de papier en moins ; 0% d'alcool isopropylique dans les systèmes de mouillage, utilisation papier recyclé et certifié ; machines offset équipées d'appareils de contrôle de dernières générations pour la correction auto en temps réel de l'encre à chaque calage ; plusieurs tonnes de papier en moins chaque année

## Collectivité exemplaire et responsable - Les indicateurs

### Ressources humaines

404 agents, services communs inclus

2 contrats d'apprentissage signés pour préparer un CAP Accompagnement éducatif petite enfance et 1 contrat d'apprentissage pour la préparation du diplôme de Bachelor responsable clientèle au sein de la direction des systèmes d'information

#### Formation

466 jours de formations pour l'ensemble des agents (846 jours en 2019)

219 besoins individuels annulés ou reportés à cause de la pandémie de la Covid-19

2 agent en formation BAFA<sup>115</sup> / 1 agent en formation BAFD<sup>116</sup>

7 agents en préparation aux concours

2 mobilisations CPF<sup>117</sup>

2 sessions intra à la formation au brevet de surveillant de baignade

40.5 jours de formations sécurité au travail

1 session intra pour améliorer sa hotline pour le service commun de l'informatique

1 session intra : journée pédagogique, Comment se positionner professionnellement face aux évolutions familiales ? pour les assistantes maternelles

Dialogue social : 4 réunions du Comité Technique et 5 du CHSCT

### Gestion et entretien du patrimoine

#### Le patrimoine bâti de La Cali

58 sites bâtis communautaires et 8 terrains communautaires (zones d'activités économiques)

#### Mobilité interne

1 parc de 67 véhicules (dont 3 véhicules électriques et 13 véhicules hybrides)

8 vélos électriques à disposition des agents

### Adhésion mutualisée aux Services numériques de Gironde Numérique

1 adhésion au SMGN valant pour La Cali et ses communes membres

La totalité des communes de la Cali ont bénéficié des services de Gironde numérique :

25 communes utilisent le service de sauvegarde de données pour un volume de 1,2 To de données (1.45 Millions de fichiers)

100% des communes utilisent le service d'accès à la plateforme aquitaine dématérialisée des marchés publics

31 communes ont bénéficié de certificats électroniques ou de la mise en place d'un système de télétransmission

19 communes ont été conseillées pour déployer leurs pages / site internet ou ont pu profiter de l'installation de diverses applications métiers (agendas partagés, mails, espace collaboratif de travail...)

19 communes utilisent le parapheur électronique

10 communes ont lancées un diagnostic Ecoles Numériques

24 communes utilisent le DPO<sup>118</sup>

<sup>115</sup> BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

<sup>116</sup> BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

<sup>117</sup> CPF : Compte personnel de formation

<sup>118</sup> DPO : Data protection officer. Les administrations utilisant des données à caractère personnel doivent recourir aux services d'un DPO

## Finances, achats et commande publics, affaires juridiques, fiscalité

### **Achats et commandes publics**

- 1 politique d'achat durable renforcée
- 16 groupements de commandes actifs coordonnés par La Cali
- 24 consultations lancées et 33 marchés notifiés
- 4 marchés incluant des clauses sociales et 8 marchés incluant des clauses environnementales

### **Affaires juridiques**

- 1 procédure de dépôt de plainte en ligne

### **Fiscalité**

- 1 plateforme de déclaration et règlement de la taxe de séjour

### **Communication**

- 1 recours accentué aux outils de communication digitale dans le contexte de crise sanitaire (transparence de la vie publique)
- 1 communication de crise déployée quasi exclusivement sur les supports de communication digitaux
- 1 marché impression satisfaisant des exigences environnementales élevées

## La contribution aux Objectifs de développement durable (ODD)



*Rapport*  
**Développement durable**  
*de La Cali*

